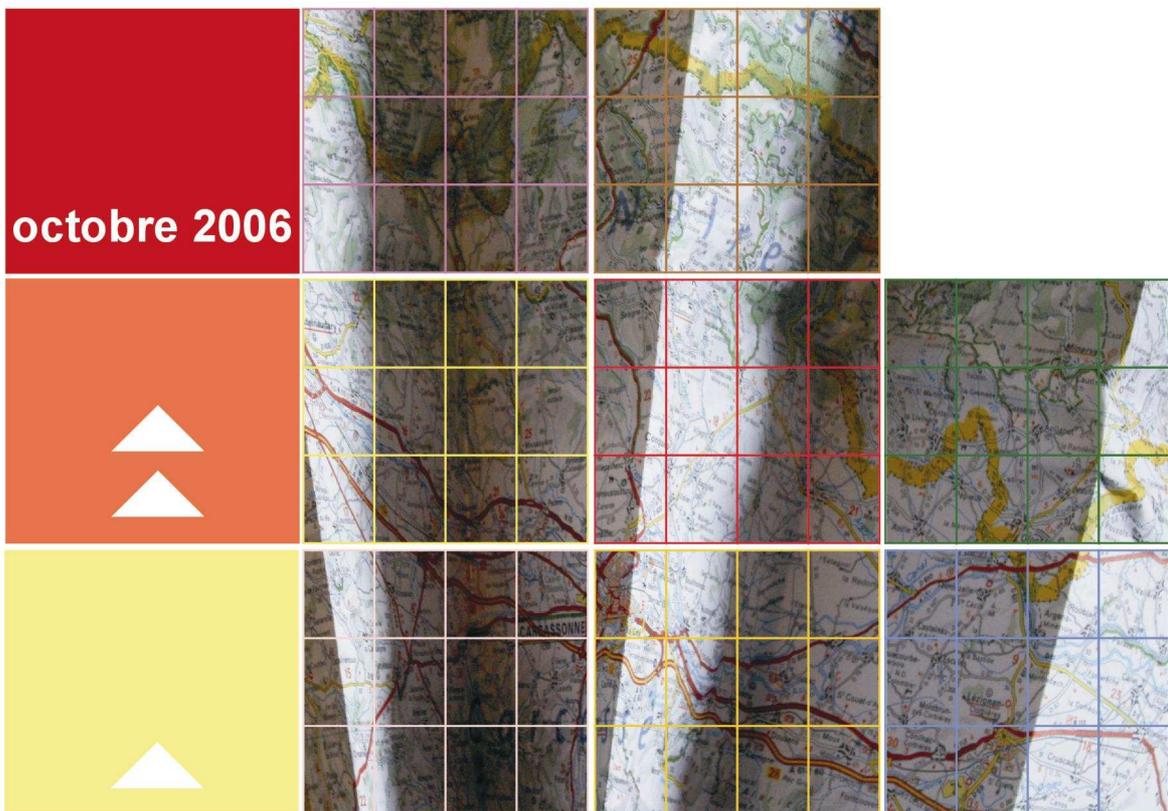


ETAT DES LIEUX CULTUREL DU PAYS CARCASSONNAIS

VERSION DE TRAVAIL



SOMMAIRE

Introduction	page 2
I- Contexte	page 3
I- géographie	page 4
II- socio-démographie	page 7
II- Etat des lieux culturel	page 13
I- Les mots de la culture	page 14
II- Principaux acteurs institutionnels, culturels et politiques	page 17
1. A l'échelon de la Région	page 17
2. A l'échelon du Département	page 17
3. A l'échelon local	page 19
III- Etat des lieux thématique	page 20
1. Livre et lecture publique	page 20
2. Patrimoine, catharisme, musées	page 24
3. Culture occitane	page 29
4. Spectacle vivant	page 30
a- création	page 30
b- diffusion	page 31
c- enseignements artistiques	page 38
5. Arts plastiques	page 42
6. Cinéma	page 43
IV- Synthèse	page 45
V- Conclusion	page 46
Annexes	page 47

INTRODUCTION

Comme indiqué sur la couverture, ce document est ouvert aux commentaires, aux améliorations. Ne prétendant ni à la perfection ni à l'exhaustivité, il est souhaitable qu'il évolue grâce à toutes les contributions volontaires. Donc n'hésitez pas à nous faire parvenir par écrit vos apports, que nous pourrions retranscrire et ajouter si opportun.

par écrit : Pays Carcassonnais, BP 30 168, 14 rue du 4 septembre 11004 Carcassonne

par mél : payscarcassonnais@yahoo.fr / coadec@free.fr

La demande première du Pays Carcassonnais concernait "les équipements culturels et sportifs". Cette formulation est à comprendre par la polyvalence apparente de la majorité des équipements présents sur le territoire.

Les premières réunions de cadrage de l'étude ont été l'occasion de s'accorder sur le fait que les équipements ne pouvaient être étudiés en dehors des équipes et des actions qui leur donnent leurs sens. Le travail d'état des lieux concerne donc l'ensemble des secteurs sportif et culturel : acteurs, équipements, actions.

La première phase de l'état des lieux a consisté en la rencontre des élus et agents des collectivités locales : communautés de communes et communes du Pays, afin d'obtenir des informations sur la prise en compte locale de la culture (et du sport), et de recueillir les positions et attentes face à ces domaines.

La seconde phase s'est appuyée sur la rencontre d'acteurs ressources : DDJS, Conseil Général, ADDMD11, Bibliothèque Départementale de l'Aude, etc. afin de connaître le regard de ces acteurs sur la question et le territoire concernés, et de récolter les données disponibles.

Ce sont enfin des entretiens avec des acteurs culturels du territoire, techniciens, associatifs et artistes, qui nous ont apporté une vision précise des réalités locales.

Le croisement de ces rencontres et du traitement des différentes données recueillies aboutit au présent état des lieux, qui se veut global mais précis.

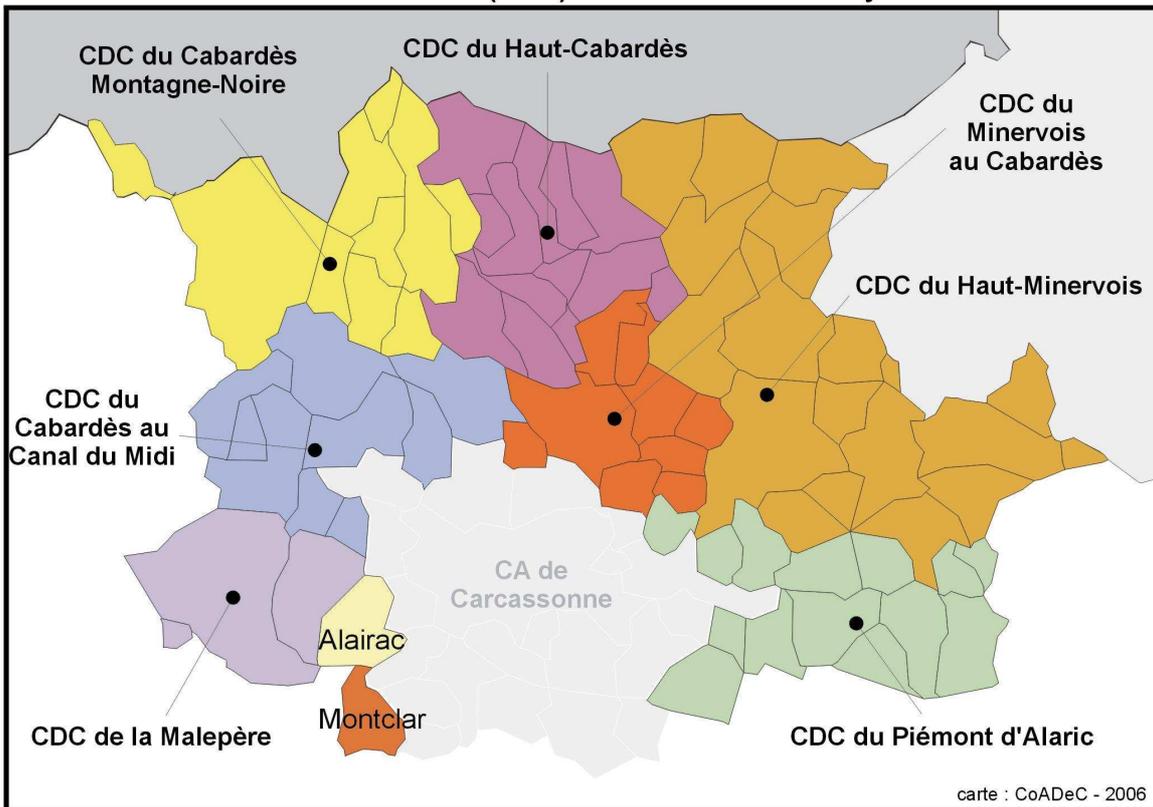
Au final, une cinquantaine d'acteurs ont pu être rencontrés par les consultants du CoADeC lors d'entretiens semi-directifs. La diversité de ces acteurs nous permet de proposer aujourd'hui un regard enrichi sur le niveau de structuration du Pays Carcassonnais, mais il est évident que les temps de l'étude ne nous ont pas permis de rencontrer toutes les personnes qui auraient mérité d'être entendues à ce titre.

Nous remercions les personnes qui ont participé à ce travail en nous accordant temps et informations, et proposons à celles que nous n'avons pu rencontrer et qui souhaiteraient compléter le présent document de nous transmettre, via le Pays, leurs remarques.

NB : Lors de la réunion de lancement de l'étude du 11 mai 2006, prenant en considération le fait qu'un recensement sportif complet venait d'être réalisé par les services de la DDJS, il fut décidé d'attendre la parution de ces données, et de concentrer le travail de recensement sur les activités culturelles, moins bien renseignées. L'état des lieux sportif n'est pas présenté dans ce premier rendu, puisque le bureau d'études n'a pas encore pu intégrer à son travail les données du dit recensement.

I- CONTEXTE

Les 7 Communautés de Communes (CDC) et 2 communes du Pays Carcassonnais

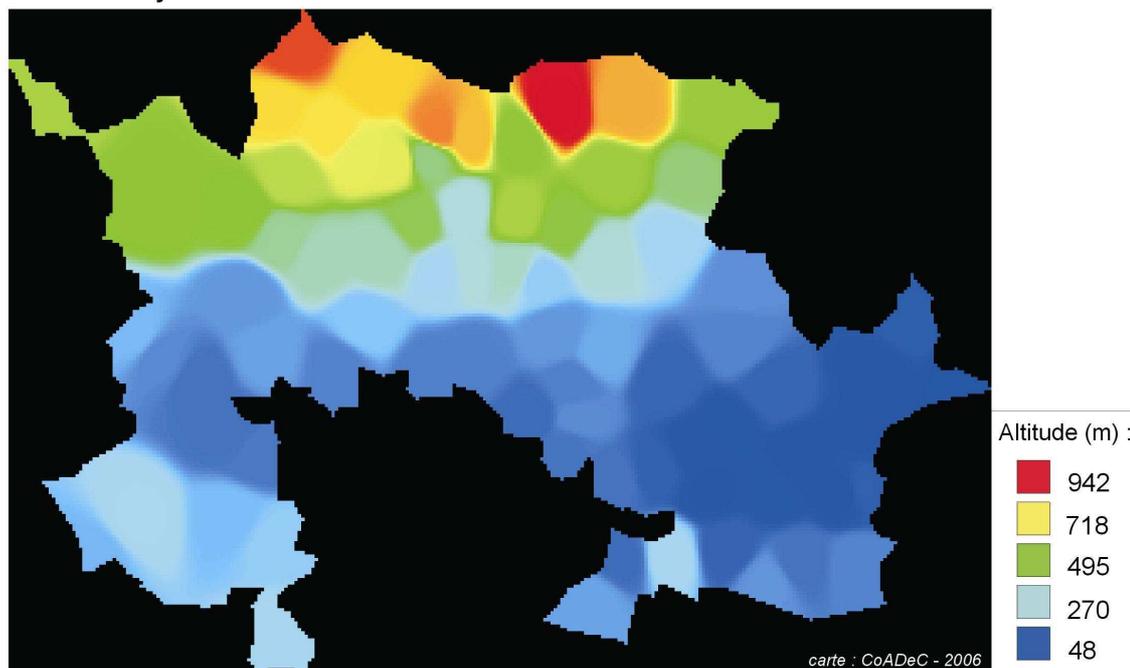


Situation du Pays Carcassonnais - principaux axes routiers



Le Pays Carcassonnais, de par sa position géographique, connaît des influences multiples : celle très directe de l'agglomération Carcassonnaise, celle du Tarn au Nord (Mazamet, Castres), de Limoux au Sud et de Castelnaudary à l'Est, ou encore l'influence Toulousaine, plus lointaine en distance (à une heure par l'autoroute) mais dont l'importance et l'attractivité sont indéniables.

Relief du Pays Carcassonnais



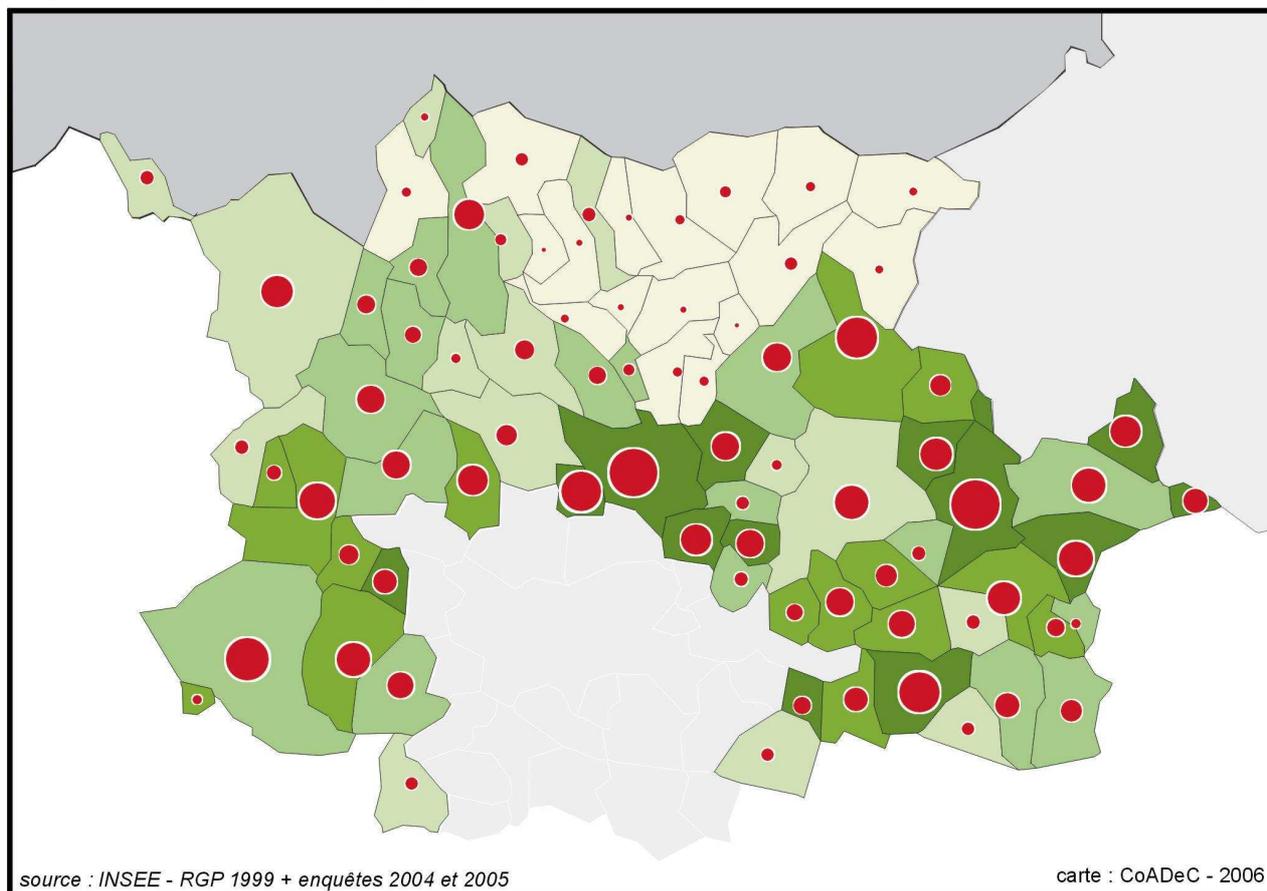
Si toute la moitié Sud du Pays Carcassonnais connaît des paysages de plaine, la partie Nord s'élève jusqu'à la Montagne Noire. Outre l'aspect paysager, le relief est une clé de compréhension primordiale du territoire du Pays.

Tant en terme d'habitudes de vie que de mobilité, l'altitude, ses atouts (qualité paysagère, sites d'exception, calme...) et ses contraintes (déplacements, "vallées frontières", capacités économiques...) sont à prendre en considération par les politiques publiques, tant pour la culture que pour le sport.

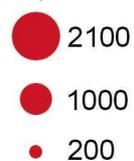
II- Socio-démographie

En complétant les données du recensement 1999 par les enquêtes 2004 et 2005¹, la population du Pays Carcassonnais s'élève à 40 762 habitants.

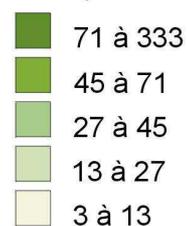
Population et densité de population



Population :



densité (hab. / km²) :



Le tiers Sud-Est du Pays Carcassonnais rassemble près des deux tiers de la population totale du Pays.

Le Nord du territoire est quant à lui principalement constitué de micro-communes.

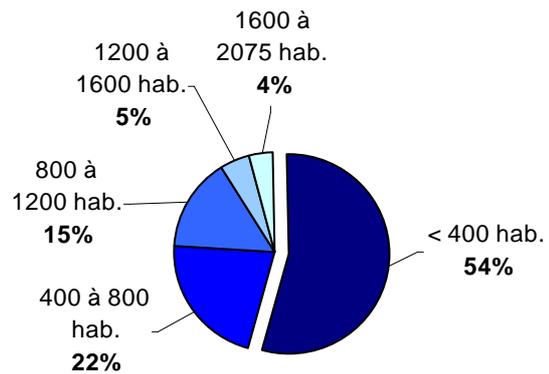
¹ Les enquêtes 2004 et 2005 ont concerné 24 communes et environ 36% de la population du Pays.

Le Pays est dominé par les petites voire de très petites communes rurales : 54% des communes ont moins de 400 habitants.

Les six communes les plus importantes démographiquement sont par ordre décroissant :

- Rieux-Minervois (2 075 hab.)
- Conques-sur-Orbiel (2 061 hab.)
- Montréal (1 672 hab.)
- Caunes-Minervois (1 519 hab.)
- Capendu (1 519 hab.)
- Villegailhenc (1 483 hab.)

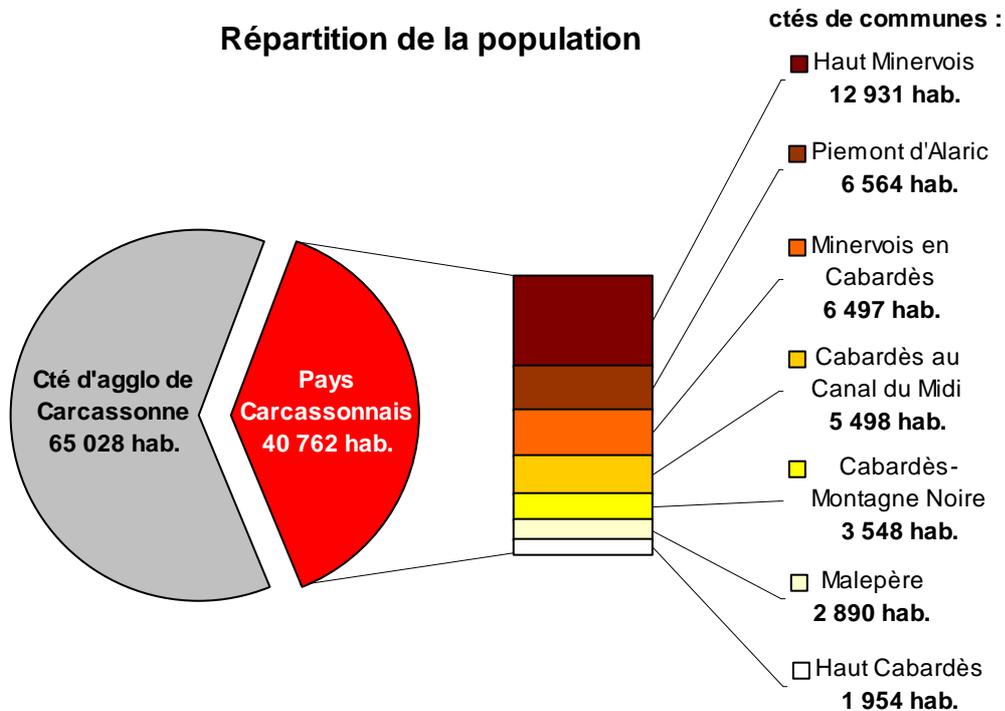
Taille des 78 communes du Pays



source : INSEE, RGP 99

L'agglomération du Carcassonnais, qui ne fait pas partie du Pays Carcassonnais, comprend 21 communes et plus de 63 000 habitants dont 44 000 à Carcassonne (INSEE, RGP 1999).

Répartition de la population



source : INSEE, RGP 99 + compléments 2004-2005

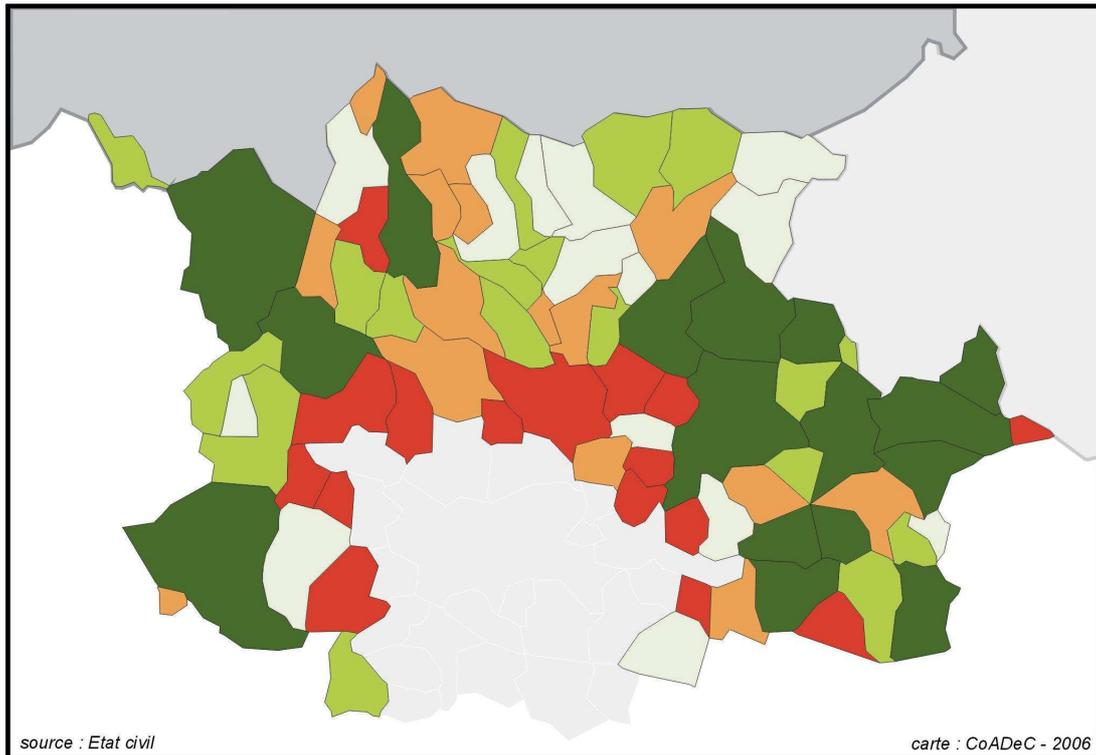
Les 7 communautés de communes du Pays peuvent être scindées en 3 catégories :

- la CDC du Haut-Minervois qui représente à elle seule près de 32% de la population du Pays
- 3 CDC comprenant de 5 498 à 6 564 habitants : Piémont d'Alaric, Minervois en Cabardès et Cabardès au Canal du Midi
- 3 CDC de moins de 3550 habitants : Cabardès-Montagne Noire, Malepère, Haut-Cabardès

Cette simple analyse démographique relevant les grandes différences entre les territoires ainsi que la taille restreinte de la plupart des intercommunalités aura inmanquablement une influence sur l'analyse culturelle et sportive du Pays, et plus encore sur les préconisations qui suivront.

Il n'y aura pas de modèle de développement applicable sur chaque intercommunalité, et des solutions d'ensemble à l'échelle du Pays ou de partenariat inter-EPCI devront être étudiées.

Solde naturel de 1999 à 2004



Solde naturel de 1999 à 2004 :
(naissances - décès)

- 7 à 40
- 0 à 7
- -4 à 0
- -13 à -4
- -134 à -13

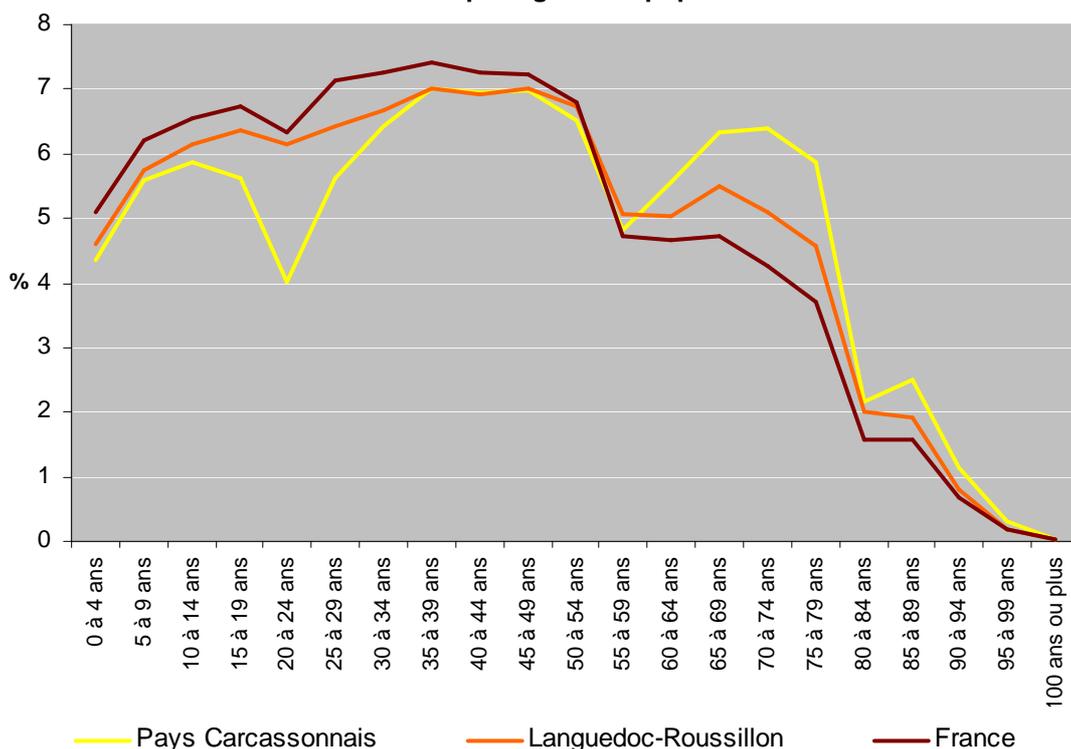
Le solde naturel (*les naissances moins les décès*) global est de - 604 pour l'ensemble du Pays Carcassonnais sur la période 1999-2004.

Le solde naturel moyen par commune est de - 8.

Les communes qui connaissent un solde naturel positif sont majoritairement situées dans une couronne autour de l'agglomération du Carcassonnais, et le long de la route départementale 629.

Renforcer l'attractivité du Pays pour les jeunes couples apparaît essentiel pour son avenir. Fixer les jeunes sur le territoire constitue une autre condition du développement. Le cadre de vie, les activités sportives et culturelles sont des facteurs d'attractivité de plus en plus avérés.

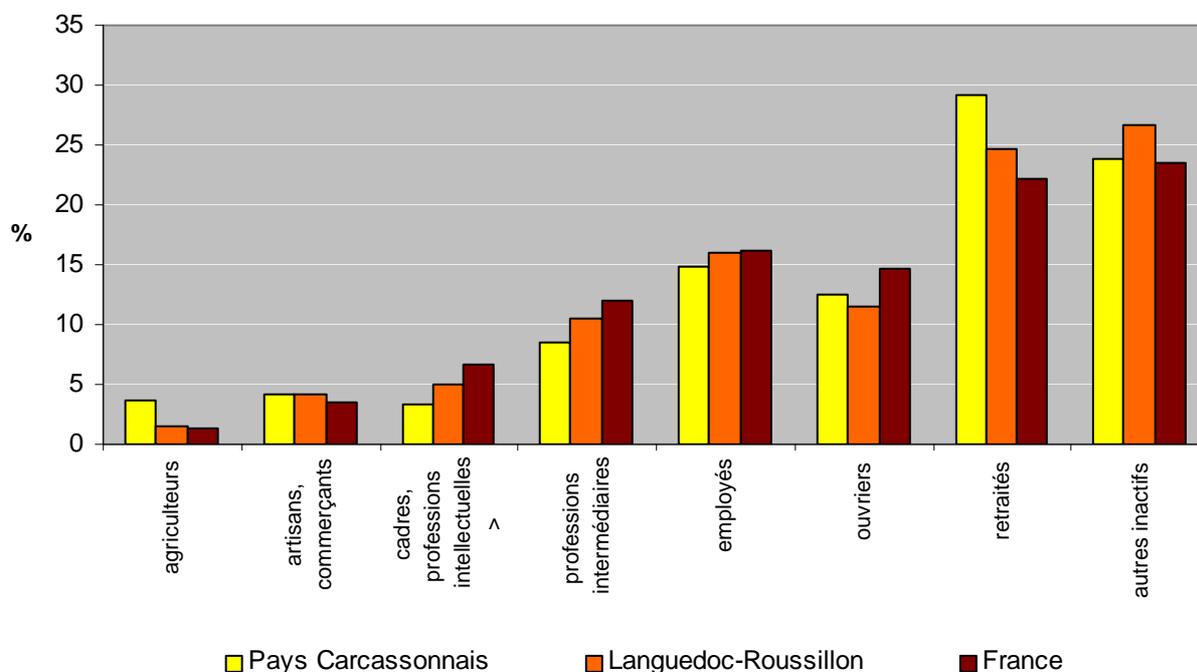
Structure par âge de la population



source : INSEE, RGP 99

La courbe symbolisant l'âge des habitants du Pays Carcassonnais (en jaune) est inférieure aux courbes régionale et nationale pour les moins de 39 ans, avec un très gros déficit des 20-30 ans, et supérieure aux deux autres courbes pour les plus de 65 ans.

Catégories socioprofessionnelles de la population (+ de 15 ans)

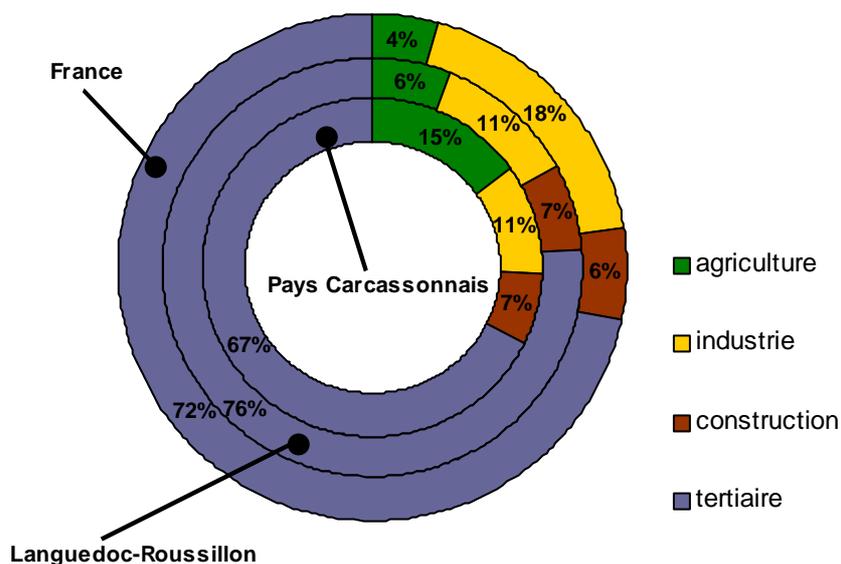


source : INSEE, RGP 99

Parmi les actifs, employés et ouvriers sont les deux CSP les plus représentées. En comparant le profil du Pays Carcassonnais par rapport à celui de la région et de la France, la part des

agriculteurs et des retraités est très supérieure, tandis que les cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires sont largement inférieures.

Activité économique des actifs

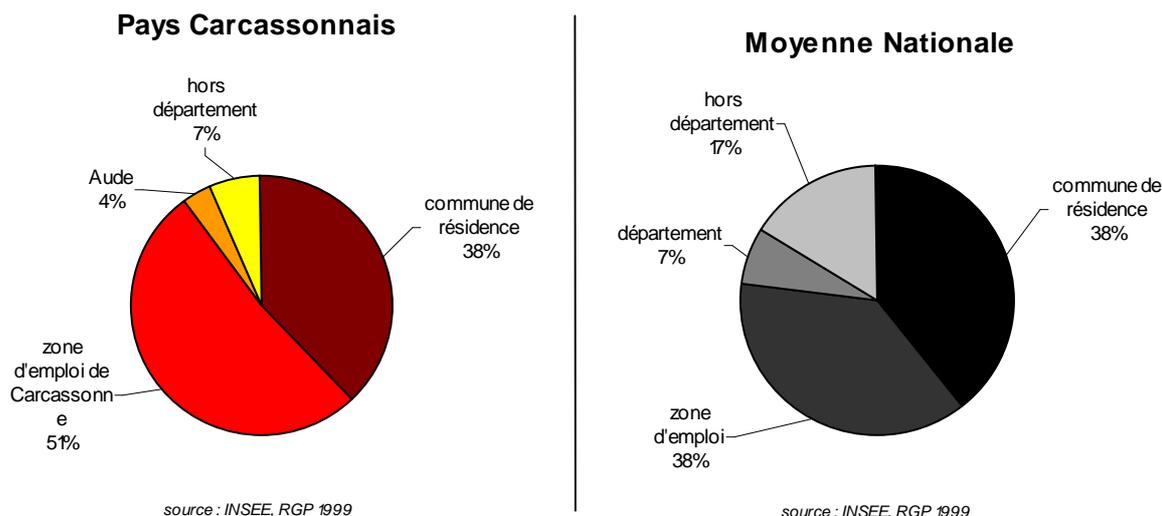


source : INSEE, RGP 99

L'agriculture (comprenant la viticulture) est un secteur d'emploi important du Pays Carcassonnais, en comparaison des moyennes régionale et nationale. Le secteur tertiaire (les services) est quant à lui moins représenté.

Le taux de chômage² était en 1999 sur le Pays Carcassonnais de 15,8% soit supérieur à la moyenne nationale (12,8%) et inférieur au chiffre régional (18,6%).

Lieu de travail des actifs



source : INSEE, RGP 1999

source : INSEE, RGP 1999

Près de 90% des actifs travaillent dans leur commune de résidence ou dans la zone d'emploi de Carcassonne.

² Le taux de chômage de l'INSEE diffère de celui du BIT ou de l'ANPE. Le taux de chômage INSEE correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active.

Comparativement aux moyennes nationales, le poids de la zone d'emploi de Carcassonne est très importante : 51% contre 38% (*sans compter les personnes qui travaillent dans leur commune de résidence*). La taille de cette zone, qui couvre les deux tiers ouest du Département de l'Aude, explique en partie ces chiffres. La ruralité du département et le poids de l'agglomération Carcassonnaise sont d'autres éléments de compréhension.

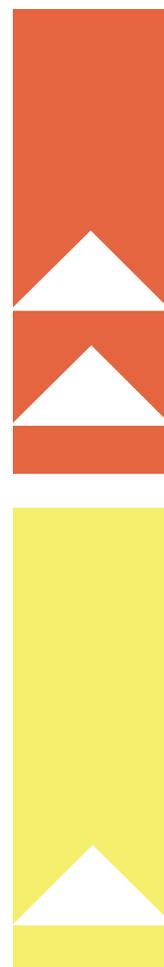
La forte localisation des navettes domicile/travail induit indirectement des habitudes de vie elles-mêmes fortement locales. Une stratégie de développement culturel de territoire devra prendre en compte cet élément, et porter une attention particulière à la question du déplacement des publics.

Ce regard succinct du territoire du Pays Carcassonnais abordant les volets géographique, démographique et socio-économique est un préalable indispensable à la compréhension des problématiques culturelles et sportives qui nous intéressent en particulier.

Ces activités sont en effet très liées aux réalités vécues sur le territoire : mobilité des personnes, activité économique, âges et localisation sont des facteurs à prendre en compte dans l'analyse afin notamment d'envisager des hypothèses de développement connectées au territoire et à ses activités humaines.

Culture et sport ne sont pas des domaines subsidiaires déconnectés des autres problématiques locales, et ne pas prendre en considération leurs très fortes connexions avec le monde social, économique et stratégique serait une erreur.

II- Etat des lieux culturel



I- Les mots de la culture

Les citations illustrant ce chapitre proviennent toutes de deux ouvrages :

"La politique culturelle en débat, Anthologie, 1955-2005", textes réunis et présentés par Geneviève Gentil et Philippe Poirrier, Comité d'histoire du ministère de la culture, La documentation Française, 2006

"Culture publique", opus 1,2, 3 et 4, co-édition (mouvement)SKITe / sens&tonka, 2005

Lors des entretiens menés pour cette étude, nous avons constaté que les mêmes mots avaient parfois des sens différents selon les interlocuteurs.

Pour simplifier la lecture de ce document et pour que chacun utilise le même lexique, nous proposons ici quelques éclaircissements sur les mots clés de l'étude (culture, développement culturel...).

Dans son acception large, **la culture** est à rapprocher de la notion de civilisation et représente l'ensemble des données acquises et transmises à l'intérieur d'un groupe social.

La part artistique de la culture comprend les trois niveaux que sont la création, l'enseignement et la diffusion et s'attache aux domaines du spectacle vivant (musique, théâtre, danse, arts de la rue et du cirque), des arts plastiques, du livre, du cinéma, du patrimoine.

"La culture et la liberté sont une même chose, et à la différence de ce qu'on croit souvent, ce n'est pas la liberté qui veille sur la culture, mais la culture qui nourrit et anime la liberté."

Michel Guy, secrétaire d'État à la Culture (1974-1976).

L'action culturelle se distingue du tourisme, elle s'adresse essentiellement à l'ensemble des populations habitant sur un territoire.

Elle se distingue du loisir destiné à "occuper le temps libre" avec une notion d'immédiateté, de consommation sur l'instant.

La culture peut passer par le divertissement, elle peut être un moyen de détente, une manière de poser son corps et son esprit, de faire "un break", mais, même lorsqu'elle divertit, elle nous apprend toujours quelque chose sur le monde dans lequel on vit, sur la place de l'homme dans la société.

"Un seul point est clair pour tout le monde : c'est le but à atteindre, qui est l'élargissement de l'accès à la culture, grâce à quoi les hommes pourront mieux maîtriser leur destin, individuel et collectif. La culture, en effet doit être la principale réponse au désarroi de l'homme moderne."

Jacques Duhamel, ministre de la Culture (1971-1973).

La dimension culturelle du développement local vise à accroître la diversité et la qualité de l'offre culturelle, en réduisant les inégalités d'accès.

Le développement culturel se joue aujourd'hui localement, pour répondre à de nouvelles exigences des populations, et fort de la prise de conscience de ses retombées en terme d'amélioration du cadre de vie, d'attractivité des territoires, de création de lien et de sens, et de diffusion d'image à l'intérieur du territoire et vers l'extérieur.

Le développement culturel n'est pas un "plus", une option, quelque chose qui vient après le réseau routier ou l'implantation d'entreprises. C'est une erreur de le croire, maints exemples nous le prouvent. La culture fait partie du tout qui compose l'humain et le territoire :

- la culture est économie : elle emploie des artistes, des agents culturels, elle fait fonctionner l'activité locale (prêt de matériel, emploi ponctuel de techniciens, de sécurité, hôtellerie-restauration...),

- la culture est sociale, en ce qu'elle tisse des liens entre les personnes, entre l'artiste et les publics, via l'œuvre et les actions de sensibilisation qui l'accompagnent,
- la culture est facteur de développement local : elle est de plus en plus prise en compte par des personnes souhaitant implanter leur activité et leur famille, elle attire et retient des touristes. Elle est un des reflets du dynamisme du territoire et joue le rôle de "facteur optimisant" pour l'ensemble de la population.

"La France se coupe en deux. Non plus socialement, comme autrefois [...], non plus entre la gauche et la droite [...], mais culturellement, et irrémédiablement. D'un côté, les modernes, culturellement nantis, ouverts à tous les questionnements passionnants de l'époque. De l'autre, la souffrance honteuse de ceux qui ne comprennent rien à ce tohu-bohu."
Jean-Claude Kaufmann, sociologue, 2002.

Chaque œuvre présentée au public, qu'elle concerne le spectacle vivant ou les arts plastiques, est le fruit d'un travail, souvent long, de **création**. Un des fondements des politiques culturelles est de permettre ce processus en aidant les artistes, en leur donnant les moyens de travailler. Cette aide peut être pécuniaire, mais aussi technique ou logistique. Accompagner les artistes, mettre à leur disposition des lieux de création (plateau, ateliers...), mettre en place des conventions de résidences est un des rôles que peut jouer un équipement culturel ou une association de développement.

"Toute la création artistique et littéraire, pratiquement jusque vers 1985, a été placée sous les auspices du sens, comme lecture, comme interprétation et comme enjeu du devenir collectif."
Jean-Paul Curnier, écrivain et philosophe, 2005.

Qu'est-ce qu'une **résidence de création** ?

il s'agit de la mise à disposition d'un lieu de vie et de création, de moyens financiers, techniques et humains en faveur d'un artiste ou d'une équipe artistique dans sa période de création. En échange l'artiste mène diverses actions culturelles (lectures, ateliers, stages...) en direction des populations du territoire d'accueil, puis présente l'œuvre issue de son travail.

L'aide à la création doit s'accompagner d'une politique d'aide à **la diffusion** pour que les œuvres créées rencontrent le public. A l'échelle d'un équipement, cela peut signifier l'organisation d'un spectacle avec les compagnies qui ont bénéficié du prêt du plateau mais aussi l'accompagnement d'artistes amateurs pour présenter leur œuvres. La question de la diffusion dépasse largement celle de la mise en place d'une programmation, elle concerne toutes les actions mises en place pour donner à chaque œuvre le plus d'audience possible.

"Par exemple, à Draguignan, le cahier des charges de l'appel d'offres pour les transports scolaires comportait l'obligation d'un ramassage par semaine en soirée pour le théâtre. Le public a presque doublé."
Jean Viard, sociologue, 2005.

On appelle **éducation artistique** les actions mises en œuvre en direction de l'ensemble de la population (en milieu scolaire, socio-éducatif...) pour permettre la sensibilisation, l'apprentissage et la pratique, technique ou intellectuelle, d'une expression artistique.

Les **enseignements artistiques** concernent plutôt un apprentissage sous forme de cursus structuré en niveaux (écoles de musique, danse, théâtre). Les enseignants sont, la plupart du temps, formés et diplômés dans le domaine qu'ils enseignent. L'élève est dans une démarche volontaire demandant une inscription et un suivi régulier des cours.

"L'éducation artistique est le premier vecteur de la démocratisation culturelle. Elle permet de former le sens esthétique et de développer la sensibilité et l'éveil à travers le plaisir de l'expérimentation et la connaissance d'œuvres de référence". Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre, ministère de la Culture, 2001.

On parle de **spectacle vivant** lorsqu'il s'agit d'un art faisant intervenir, devant un public, des hommes et des femmes pour interpréter, représenter, faire vivre l'œuvre créée.

Le spectacle vivant est représenté par les esthétiques suivantes : le théâtre, la danse, la musique, les arts du cirque, les arts de la rue.

Plus qu'une spécificité artistique ou esthétique, la particularité de ce que l'on nomme **événementiel** tient à son caractère ponctuel dans l'année. Qu'il dure un jour, une semaine ou même un mois, l'événement ne sera organisé qu'en fonction de cette période.

Les **arts plastiques** se qualifient par la manipulation et le traitement d'une matière. Qu'il s'agisse de la peinture, de la sculpture, de la vidéo ou de la photographie, les arts plastiques restent tout d'abord des arts visuels où le travail par rapport à la lumière est une base essentielle.

Les expositions, les performances, les projections sont divers moyens de diffusion de ces arts.

La lecture publique : les bibliothèques sont souvent les premiers outils de développement culturel présents sur une commune et parfois les seuls.

Structurées à l'échelle départementale par les Bibliothèques Centrales de Prêts, elles irriguent le territoire et travaillent de plus en plus en réseau.

Les bibliothèques sont aussi des lieux de programmation et d'animations puisqu'elles accueillent des auteurs, des expositions ou des spectacles.

Enfin, elles suivent et organisent des opérations de sensibilisation aux livres, à la lecture et l'écriture et participent à des manifestations nationales (Lire en Fête...).

Le patrimoine est l'ensemble des biens (matériels, culturels, traditionnels) qui nous ont été transmis par nos ancêtres. Il représente l'histoire de nos prédécesseurs mais aussi celle que nous laisserons à nos successeurs. Le patrimoine est la mémoire des Hommes et de leur Histoire.

Le patrimoine est souvent un outil d'animation touristique. Cela induit des impacts conséquents en terme d'économie et d'image et peut être à l'origine du maintien en bon état ou de la restauration de certains monuments. Châteaux, églises, chapelles, manoirs sont ainsi préservés, parfois sauvés, par l'attractivité qu'ils sont susceptibles de provoquer.

II- Principaux acteurs institutionnels, culturels et politiques

1. A l'échelon régional

La DRAC (*Direction Régionale des Affaires Culturelles*) du Languedoc-Roussillon est un service déconcentré du ministère de la culture et de la communication, et elle est chargée de mettre en œuvre sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département, la politique culturelle définie par le gouvernement. Ses domaines d'intervention concernent entre autre le patrimoine, les équipements culturels et la création artistique.

Le FRAC (*Fond Régional d'Art Contemporain*) mène, sous parrainage de l'Etat et de la Région, une politique de conservation, de promotion et de diffusion des arts plastiques. Il dispose d'environ 939 oeuvres fruit du travail de 358 artistes.

Le Frac dispose d'un service éducatif qui a pour vocation de sensibiliser les publics à la création contemporaine, en accueillant des groupes d'élèves ou en assurant l'accompagnement d'un projet artistique et culturel d'un établissement scolaire programmé pour un trimestre ou sur l'année.

Le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon développe une politique culturelle articulée selon six grands axes : cultures régionales, livre et lecture publique, spectacle vivant, arts plastiques et visuels, cinéma et multimédia, patrimoine.

Réseau en scène (*association régionale de coordination et de diffusion des arts du spectacle*) outre une mission de centre ressource au service des équipes artistiques et des opérateurs culturels de la région, a pour objectif de soutenir la diffusion culturelle :

- en région, les aides se portent sur les opérateurs culturels : aide à l'accueil d'une oeuvre créée en région, aide au lieu pivot (*projets structurants sur un territoire*), aide à la série (*multi-représentation d'une même oeuvre*) ;
- hors région, les aides sont concentrées sur les équipes artistiques : aide à la mobilité et aide à la coopération interrégionale.

A côté de ces institutions culturelles, des acteurs culturels (*structures de diffusion culturelle, par exemple*) et artistiques (*groupes et artistes*) et des réseaux d'acteurs peuvent être les partenaires de projets et d'actions ponctuelles. Au vu de la situation géographique du Pays Carcassonnais, les acteurs et réseaux de la région Midi-Pyrénées sont également à envisager comme des partenaires potentiels.

2. A l'échelon départemental

Le Conseil Général de l'Aude a mis en place un service de la Conservation Départementale des Musées qui apporte un soutien technique à la conservation de collections, à l'animation des musées, à l'étude ou à la mise en valeur des collections.

L'aide départementale aux associations à vocations culturelles est répartie selon sept secteurs :

- Arts plastiques et photographies (expositions...)
- Cinéma (diffusion cinématographique en particulier dans le milieu rural)
- Théâtre et spectacles vivants (création et diffusion)
- Musique et danse (diffusion et aides aux pratiques musicales)
- Valorisation du patrimoine (recherche, soutien au patrimoine occitan...)
- Livres et lectures publiques (aides à l'édition, manifestations littéraires...)
- Education permanente (actions socio-éducatives, formation...)

La délégation départementale à la culture informe et conseille les associations culturelles du Département, les accompagne dans la mise en oeuvre de leurs projets et gère un parc technique de matériel mis à la disposition des associations : matériel d'exposition, matériel scénique d'éclairage, matériel vidéo.

Le Conseil Général mène une politique de soutien aux communes concernant leurs investissements pour les monuments historiques, les musées et les bibliothèques.

L'ADDMD 11 (*Association Départementale de Développement de la Musique et de la Danse de l'Aude*) assure une activité d'information et de conseil, de développement de réseaux (*chant choral, musiques traditionnelles, danse, écoles de musique, musiques actuelles...*), impulse des opérations de promotion ou découverte dans des domaines musicaux ou chorégraphiques peu ou pas représentés dans le département et réalise des actions en concertation avec les écoles de musique et de danse, le milieu scolaire, les amateurs et ensembles professionnels et les différents acteurs de la vie musicale et chorégraphique.

La B.D.A. (*Bibliothèque Départementale de l'Aude*) est chargée du développement du réseau de lecture publique du département, notamment en aidant la création et le développement des bibliothèques municipales : prêt d'un fond permanent d'ouvrages actualisés et adaptés à tout public, dépôts réguliers d'ouvrages assurés par les bibliobus, prêt de matériels (*mobiliers de bibliothèque, expositions itinérantes*).

La formation des responsables (*bénévoles en grande majorité*) constitue le second volet important des interventions de la B.D.A..

La B.D.A. offre également un service de prêt direct dans le domaine de la musique. Un fond de documents sonores, de partitions, diapositives et revues sur le thème de la musique, la photo et le cinéma, est proposé avec le médiabus. Les passages sont mensuels, les prêts sont ouverts à tout public et gratuits.

Les archives départementales conservent et ouvrent gratuitement au public des fonds s'accroissant régulièrement grâce aux versements effectués par les administrations publiques ayant leur siège dans le département (préfecture, tribunaux, conseil général, etc.) et aux achats, dons ou dépôts d'archives privées (papiers de famille, archives d'entreprises ou d'associations, etc.).

De nombreux acteurs associatifs audois, souvent fédératifs, interviennent dans le champ culturel :

Le Centre d'études cathares, financé principalement par le Conseil Général de l'Aude, a trois grands domaines d'intervention : la recherche historique et la production d'un savoir, la documentation et la médiation culturelle.

Plusieurs fédérations d'éducation populaire : la FAOL (*Fédération Audoise des Oeuvres Laïques*), la Fédération audoise Léo Lagrange, les Francas...

L'ATP, Association Théâtre Populaire de l'Aude, dont la mission principale est de permettre la diffusion du spectacle vivant sur l'ensemble du territoire. L'ATP de l'Aude est la seule ayant créé et pérennisé un poste salarié.

Deux collectifs pour les musiques actuelles coexistent : le Kama (*Kollektif Audois pour les Musiques Actuelles*), et la FEMA (*Fédération pour les Musiques Actuelles*).

Ciném'Aude est une association départementale oeuvrant en faveur de la diffusion du cinéma.

3. A l'échelon local

Le Pays, au niveau du bassin de vie qu'il couvre et de son fonctionnement fédératif, pourrait s'avérer un espace d'information, de concertation et de partenariats très pertinent de l'aménagement culturel du territoire.

Les Communautés de communes, en dehors de leurs deux compétences obligatoires (*aménagement de l'espace et développement économique*), doivent choisir une compétence optionnelle parmi cinq, dont "la construction, le fonctionnement et l'entretien d'équipements sportifs et culturels et d'enseignement préélémentaire et élémentaire".

Toute communauté de communes peut également exercer les compétences que les communes ont librement choisi de lui transférer en plus de celles fixées par la loi.

Sur les 7 communautés de communes du Pays, aucune n'a acquis cette compétence culturelle en totalité. Par contre, si les discours recueillis auprès des élus lors des entretiens ont rarement été très enthousiastes en faveur de la culture (*et c'est un doux euphémisme pour bien des cas*), dans les faits toutes les communautés de communes interviennent dans le domaine culturel, ou tout du moins se posent cette question.

Ce fait récent est à pointer comme un potentiel levier fondamental pour le développement culturel du territoire du Pays Carcassonnais.

La CDC du Cabardès au Canal du Midi est pionnière en matière culturelle : association de développement AVEC (*Agir et Vivre entre Ecluses et Capitelles*), participation à un réseau de diffusion de spectacles (*Arc en Ciel*), participation aux frais d'inscription des familles aux écoles de musique environnant le territoire (*Conques sur Orbiel, Bram et Montolieu*), coordination d'associations, lecture publique, projet de partenariat avec Montolieu, village du livre... une réflexion globale sur l'intercommunalité culturelle est en cours, et s'appuie sur un état des lieux.

La CDC du Piémont d'Alaric organise une saison culturelle (*Cric e Crac*), et envisage une structuration tripartite de l'enseignement musical avec les CDC du Cabardès Montagne Noire et la CDC du Minervois au Cabardès.

Le Haut-Minervois s'appuie sur son association de développement, le Chaudron Minervois, pour mettre en place certaines actions culturelles (expos, événements...).

La CDC du Haut-Cabardès intervient ponctuellement en soutenant des associations culturelles.

Même si une partie des représentants des CDC affichent un grand désintérêt pour les questions culturelles (*ce qui est particulièrement marquant sur les CDC du Cabardès Montagne Noire et du Haut-Cabardès*), les premières structurations dont nous venons de faire état et les réflexions intercommunales en cours sur la lecture publique et l'enseignement de la musique constituent de grands signes d'espoir pour le développement culturel du Pays Carcassonnais.

Les communes, enfin, sont les collectivités locales les plus impliquées dans le financement public de la culture.

Les forces vives culturelles et artistiques du Pays seront quant à elles présentées dans l'état des lieux thématique qui suit cette partie.

L'efficience d'une réflexion culturelle à l'échelle du Pays Carcassonnais sera à rechercher dans l'équilibre entre différents niveaux de partenaires : représentants des institutions nationales, régionales et départementales, communes et regroupements de communes, mouvements associatifs, acteurs culturels, acteurs artistiques...

L'articulation entre l'échelon départemental, niveau auquel de nombreux acteurs culturels se sont structurés, et le Pays sera particulièrement cruciale.

Ce n'est qu'avec une vue d'ensemble des problématiques culturelles et la construction de partenariats entre les différents niveaux d'interlocuteurs cités précédemment que le Pays Carcassonnais pourra trouver sa pertinence culturelle.

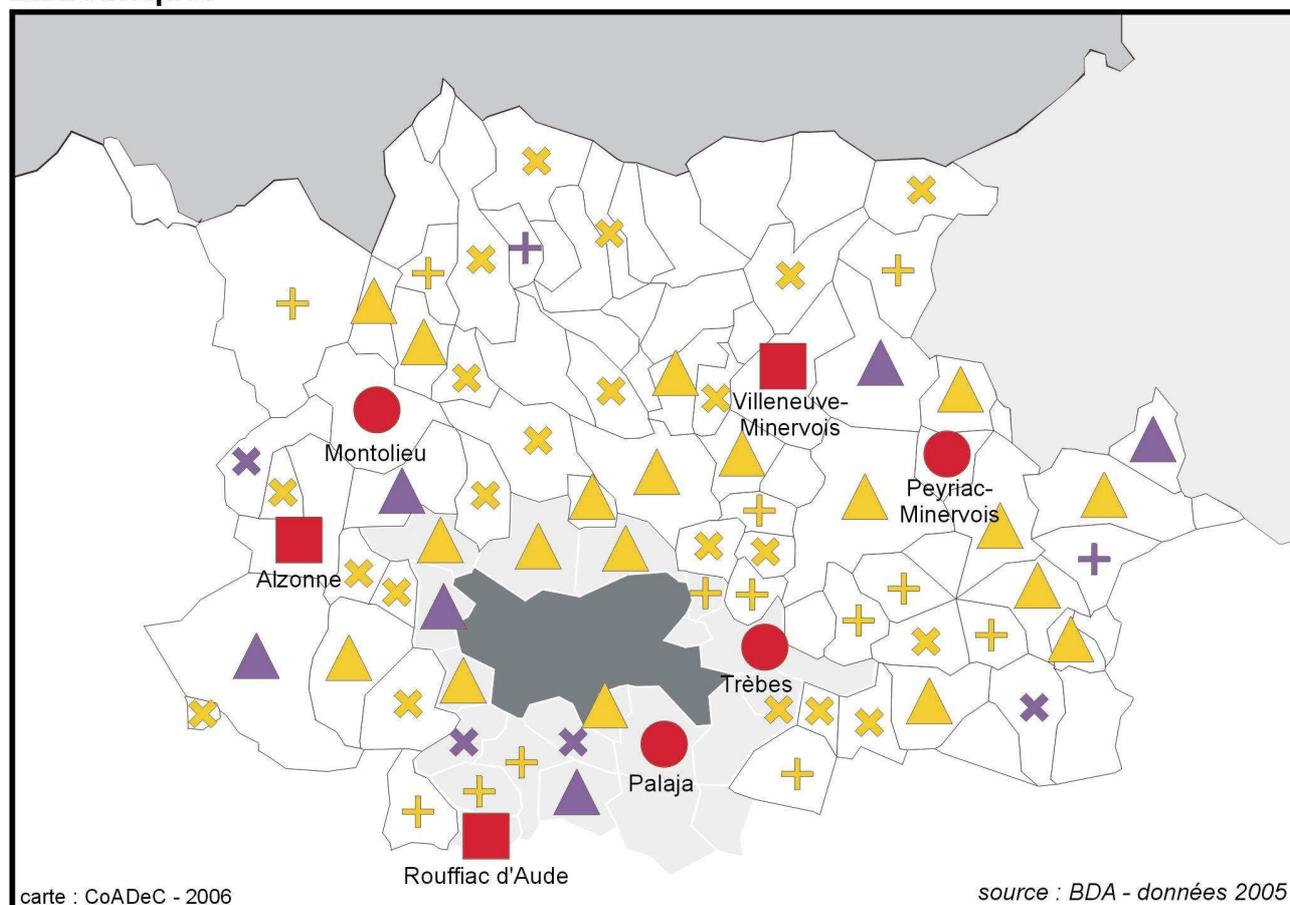
III- Etat des lieux thématique

1- Livre et Lecture publique

Le secteur de la lecture publique est un maillon fondamental du développement culturel. La bibliothèque doit être considérée comme l'élément de base de l'offre culturelle locale.

Le Conseil Général de l'Aude a adopté en 2002 un Schéma départemental de développement de la lecture. La Bibliothèque Départementale de l'Aude est chargée de mettre en place ce Schéma, selon quatre axes principaux : ① structurer le réseau dans le cadre de l'intercommunalité, ② créer une logique de partenariat avec des conventions cadres, ③ accompagner et soutenir les efforts des collectivités par une politique d'aide financière départementale, ④ apporter une compétence professionnelle renforcée.

Bibliothèques



	communale	associative	
 Bibliothèque municipale de niveau 1			Bibliothèque relais
 Bibliothèque municipale de niveau 2			Point lecture
			Dépôt

Concrètement la B.D.A. conseille les collectivités pour la création ou l'amélioration d'une bibliothèque, assure le prêt de fonds aux bibliothèques (*grâce à son fonds de 230 000 livres, et ses bibliobus*), assure le prêt direct de compacts disques au moyen du Médiabus en stationnant dans les villages, organise des formations gratuites pour les professionnels et les bénévoles, et propose gratuitement aux bibliothèques municipales des moyens d'animation (expositions, matériel...).

Au total, le Pays Carcassonnais compte 56 points d'accès public au livre, soit près de trois communes sur quatre "équipées". Le niveau de structuration de ces nombreux points d'accès est cependant très hétérogène. La carte précédente fait état de **4 bibliothèques-ressource** (2 bibliothèques municipales de niveau un, 2 de niveau deux³), **18 bibliothèques-relais**, et **34 relais-lecture** (22 points lecture et 12 dépôts).



Une bibliothèques-ressource est équipée en multimédias et internet, est gérée par un professionnel, a un budget d'acquisition documentaire, des locaux adaptés et normalisés, et des heures d'ouverture au public conséquentes. Seules 7 bibliothèques disposent d'un point d'accès public à internet. Elle a vocation à être un élément important du développement culturel d'un territoire dans le domaine de l'écrit.

Une bibliothèque-relais est installée dans un local normalisé, dotée d'un budget d'acquisition documentaire et de personnel rémunéré ou bénévole formé, a des horaires d'ouverture adaptés aux besoins des usagers et participe avec la bibliothèque-ressource de son secteur à l'animation culturelle du territoire.

Le relais-lecture est un service de proximité destiné aux plus petites communes, qui permet de donner accès à la lecture à la population sans déplacement.

La politique départementale vise à structurer le territoire autour de ces trois niveaux de services et d'équipements. Le territoire du Pays Carcassonnais gagnerait à être équipé de quelques bibliothèques-ressource supplémentaires et de bibliothèques-relais dans le Nord du territoire. Si l'on s'inspire du modèle appliqué sur d'autres territoires, comme en Mayenne par exemple, on pourrait envisager une structuration par communauté de communes, autour d'une voire deux bibliothèques-ressource (*selon les caractéristiques locales*) sur chaque communauté, fonctionnant en réseau avec les bibliothèques-relais et relais-lecture de son territoire.

Dans une telle optique, le plus gros effort serait à produire sur les communautés de communes du Cabardès Montagne Noire et du Haut-Cabardès. Leur taille réduite (environ 2000 et 3500 habitants) ne peut légitimer leur déficit en terme de lecture publique, service de base, d'autant que les contraintes liées à l'altitude freinent indéniablement le déplacement des habitants vers des bibliothèques mieux structurées.

Malgré les efforts produits depuis la création de la B.D.A. en 1985, on ne peut que relever le **manque de moyens global à destination de la lecture publique sur le Pays Carcassonnais** : seules 7 bibliothèques sur 56 proposent un point d'accès à internet pour le public ; sur les 149 personnes oeuvrant dans ces bibliothèques, 99 (*soit les deux tiers*) sont des bénévoles non formés, 31 sont des bénévoles formés, 9 sont des employés non formés et seuls 10 sont des employés formés.

En rapportant le nombre de lecteurs à la population des communes concernées, le taux moyen de lecteurs est de 14,6%. Ce taux est correct, mais pourrait grimper autour des 20% pour devenir vraiment satisfaisant. Les moins de 14 ans représentent 57% de l'ensemble des lecteurs.

Plus de 4 bibliothèques sur 10 ne mènent pas de partenariat actif avec l'école de la commune, très peu le font avec les crèches.

Plusieurs projets de développement sont prévus, parmi lesquels la réalisation par la communauté de communes du Piémont d'Alaric d'une médiathèque à Capendu en 2007. Les communautés de communes du Haut Minervois et Du Canal du Midi au Cabardès sont quant à elles en réflexion pour prendre une compétence culturelle incluant la gestion des bibliothèques.

³ voir en annexe 3 : Tableau de typologie des bibliothèques.

C'est très probablement par la dynamique intercommunale que le développement du réseau de lecture publique pourra se faire. Des recrutements de personnes qualifiées et spécialisées dans des domaines complémentaires (informatique, animations, communication...) seraient susceptibles d'enrichir l'ensemble du réseau en y instaurant des échanges de compétences.

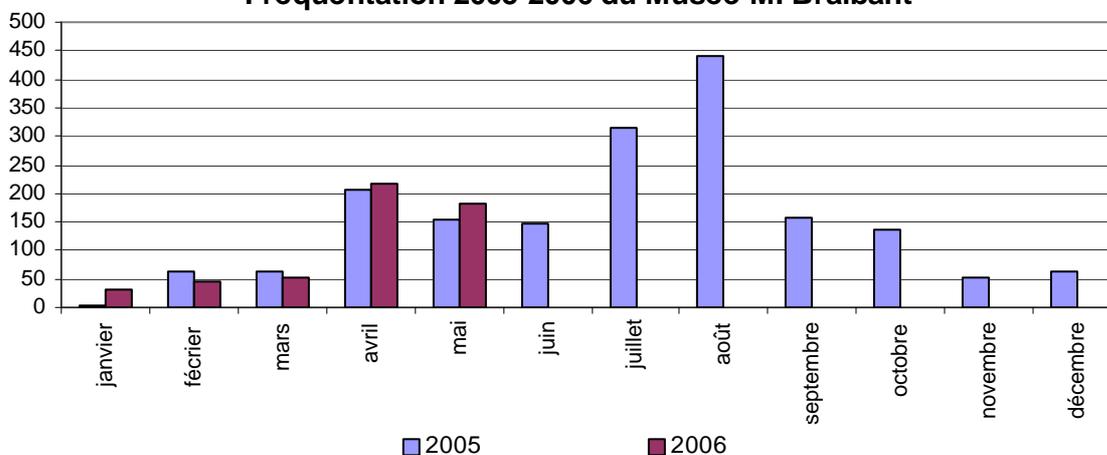
Quant aux bibliothèques, c'est en allant de plus en plus vers des fonds de qualité au niveau des livres, vers le développement des outils internet et multimédias et en développant une politique d'animation culturelle et de partenariats autour et au-delà du livre qu'elles toucheront des franges plus importantes de la population. Elles pourront alors jouer leur plein rôle de pilier culturel local, attractif et proposant.



A côté de la lecture publique, le Pays Carcassonnais dispose d'autres atouts concernant le livre et l'écriture. Montolieu, village du Livre et des Arts Graphiques, regroupe 3 artisans du livre, et une quinzaine de libraires.

Le musée Michel Braibant, Conservatoire des Arts et métiers du Livre, géré par l'association "Montolieu, village du Livre" retrace l'histoire du livre depuis la naissance de l'écriture. Il est dynamisé par des ateliers d'écriture, de typographie, de reliure, gravure, calligraphie animés en partie par les artisans installés sur la commune. Le musée était jusqu'alors ouvert à l'année grâce à la présence ponctuelle de bénévoles et permanente d'un animateur en emploi-jeune, dont le contrat s'est arrêté en juillet dernier. L'ouverture à l'année est une volonté forte de l'association, et permet au musée de totaliser 1 800 entrées sur l'année 2005. Un partenariat avec le Centre Joë Bousquet de Carcassonne (*voir ci-après*) donne vie à 6 mois d'expositions et d'animations partagées à l'étage du Musée.

Fréquentation 2005-2006 du Musée M. Braibant



Quant à son développement, "Montolieu village du livre" souhaiterait tout d'abord trouver les soutiens nécessaires à la pérennisation d'un emploi pour faire vivre le musée, accueillir plus d'artisans du livre, et peut-être à terme passer sous une tutelle intercommunale.

Au long de l'année de nombreux événements sont organisés sur Montolieu autour du livre : salon du livre ancien, Lire en fête, journée des métiers d'art, salon du livre occitan...

Le Centre Joë Bousquet à Carcassonne est un lieu d'échanges culturels et intellectuels voué à valoriser les multiples facettes de la culture audoise, la maison de l'écrivain Joë Bousquet, baptisée "Maison des Mémoires", refait vivre l'aura du "voyageur immobile" disparu en 1950.

Laissé paralysé par une blessure de guerre, Joë Bousquet aura reçu dans sa chambre les plus grands auteurs, la transformant en antichambre des lettres françaises. "Lançant ses innombrables

correspondances avec les peintres, les poètes, il aura si ce n'est sauvé le monde, du moins sauvé le sien. "Les miracles de l'amitié" l'auront tenu debout et éloigné ses ténèbres. Dans sa chambre (l'oubliette aérienne disait-il) il se sera entouré de toiles qui l'aidaient à vivre (Paul Klee, Max Ernst, Fautrier, Magritte,...). Ses papillons volaient à partir des toiles aimées et tant contemplées."⁴

Ce personnage et son histoire hors normes fournit le symbole d'une ouverture culturelle extraordinaire de richesses bien au-delà de la fameuse chambre.

Le Centre mène diverses animations thématiques, des conférences et des expositions temporaires, et dispose d'un service éducatif. Il peut être un partenaire précieux pour des actions tournées vers l'écriture, la littérature.

Le Centre d'études Cathares (Carcassonne) dispose quant à lui d'une médiathèque de 12 000 références sur le catharisme, gérée par une professionnelle. Ouvert au tout public, la médiathèque reçoit quelques centaines de visites par an, du collégien au passionné, de l'étudiant au chercheur. Le Centre assure un accompagnement documentaire et une veille informative.

Le Moulin à papier de Brousses-et-Villaret perpétue l'activité papetière en un lieu qu'elle occupe depuis la fin du XVIIème siècle. L'association gestionnaire a entrepris depuis treize ans la réhabilitation du bâtiment et des machines anciennes identiques à celles des planches des encyclopédistes ; elle s'inscrit aussi dans la préservation du patrimoine immatériel, le savoir-faire du papier fait main.

L'activité est multiple et se décline en un atelier de fabrication de papier à la main, un site touristique ouvert au public 363 jours par an, un lieu pédagogique où les écoles et collèges viennent en visite et réaliser papiers et impressions, un atelier ouvert aux créateurs et artistes et un site culturel qui accueille concerts, conférences, expositions.

L'Atelier du livre, à Montolieu, accueille des scolaires qui arrivent avec des textes travaillés en classe, et les accompagne dans la réalisation d'un livre. L'association qui emploie 7 salariés a accueilli 4 500 élèves en 2005-2006, mais est confrontée au manque de centre d'hébergement implanté localement, et doit le plus souvent se rediriger vers un centre adapté pour l'accueil de groupes scolaires en Haute-Garonne.

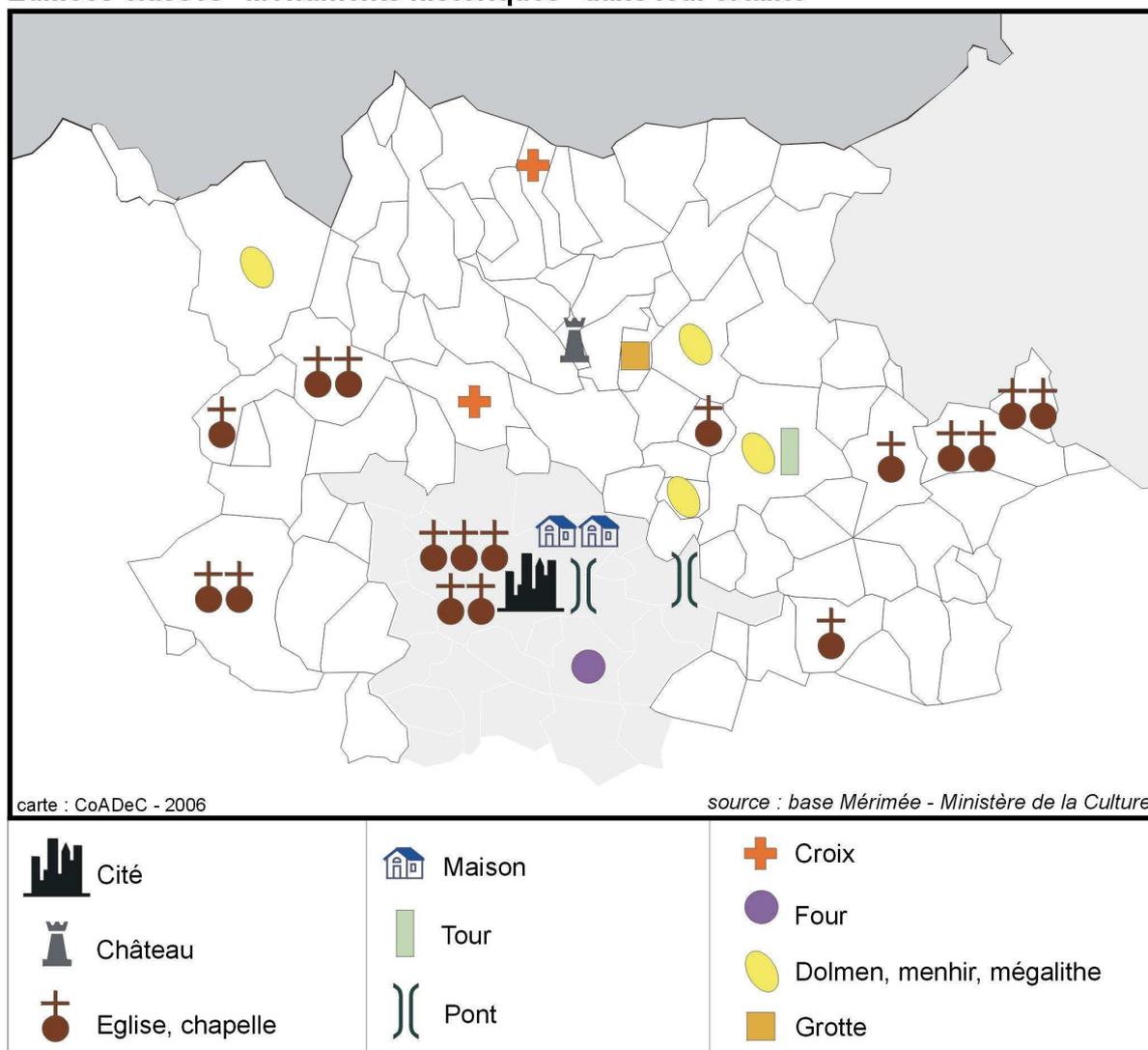
Les structures oeuvrant autour du livre, de son contenu, de son histoire et de l'objet constituent une richesse importante du Pays Carcassonnais, et des actions partenariales entre ces différents acteurs pourraient constituer le socle d'une identité culturelle de territoire.

En abordant les problématiques du livres, prenons garde de ne pas omettre son origine : l'écriture. Des ateliers d'écriture aux écrivains, poètes, traducteurs présents sur le territoire, le Pays Carcassonnais dispose de ressources à valoriser en la matière.

⁴ sources: les travaux d'Alain Freixe

2- Patrimoine, catharisme, musées

Edifices classés "Monuments historiques" dans leur totalité



A l'échelle du Pays Carcassonnais, 21 édifices sont classés au titre des monuments historiques, et 11 à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais.

La majorité des monuments classés sont des églises, datant pour la plupart du XIV^{ème} siècle.

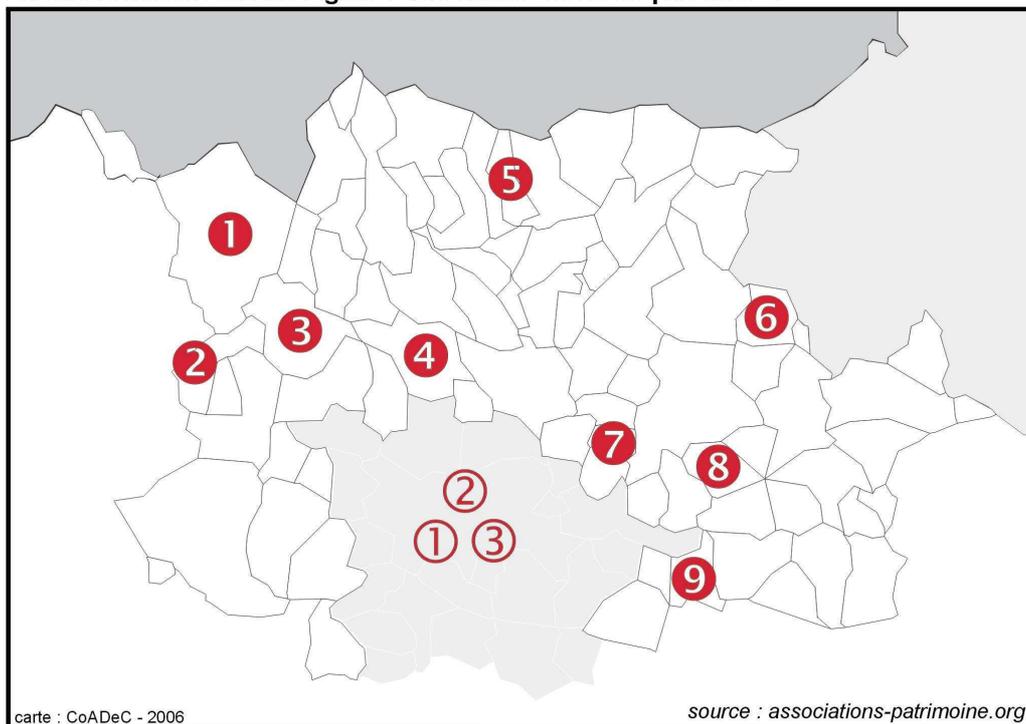
Les vestiges de type mégalithique remontent à la période Chalcolithique (*fin du néolithique, Âge de Bronze de -2300 à -1800*).

Seules les ruines des quatre châteaux de Lastours (*datant du XII au XVI^{ème}*) sont entièrement classées. Si d'autres châteaux sont classés, ça n'est que partiellement (pour une partie précise de leur architecture).

A la croisée de deux grands axes de circulation utilisés depuis l'Antiquité, l'axe est-ouest de l'Atlantique à la Méditerranée, et l'axe nord-sud joignant le Massif Central à l'Espagne, la Cité Médiévale de Carcassonne est la plus grande ville fortifiée d'Europe encore en état. Elle compte deux gigantesques remparts flanqués chacun de 26 tours, qui s'étalent sur près de 3 km. Classée au patrimoine de l'UNESCO, la Cité partage ce titre avec le Canal du Midi, qui traverse le Pays Carcassonnais et la ville de Carcassonne et relie l'Océan Atlantique à la Mer Méditerranée.

Impossible de s'intéresser au patrimoine architectural et historique du Pays Carcassonnais sans citer le Château de Saissac ou encore les deux abbayes du territoire : celle de Sainte-Marie de Villelongue (*commune de Saint-Martin le Vieil*) et celle de Caunes-Minervois.

Les associations de sauvegarde et/ou d'animation du patrimoine



- | | |
|---|--|
| ① Panorama et Mémoire | ⑦ Paysage et patrimoine rural de Malves-en-Minervois |
| ② Les amis de l'abbaye de Villelongue | ⑧ Histoire d'Aigues-Vives |
| ③ Centre de sculpture | ⑨ asso pour la valorisation du site Miramont-Alaric |
| ④ asso pierre sèche en Montagne Noire | ① FNASSEM |
| ⑤ asso pour la restauration des monuments et ouvrages des roches sauvages | ② asso des sites du Pays Cathare |
| ⑥ un coin de Paradis à Trausse | ③ asso de défense des collines du Minervois |

L'association des sites du Pays Cathares a été créée par les propriétaires de sites pour donner de la cohérence à leurs actions et s'inscrire dans le programme "Pays Cathare". Basée à Carcassonne, elle regroupe 19 sites de l'Aude (*châteaux et abbayes*).

Le programme de développement local Pays Cathare adopté par le Conseil Général en 1989 puis reconnu en 1992 par l'Union Européenne, a pour fondement l'utilisation du patrimoine historique comme levier de développement économique.

Les sites dits «pôles» retenus en raison du patrimoine monumental qu'ils représentent, bénéficient de mesures de sauvegarde, de conservation puis de valorisation.

Dès 1992, deux volets sont venus compléter ce dispositif : l'animation des territoires par la mobilisation des acteurs locaux et la politique d'attribution de la marque Pays Cathare, destinée à valoriser les produits et services audois.

Une association des guides et conférenciers du Pays Cathare regroupe 25 membres pluridisciplinaires et complémentaires et devrait prochainement éditer une nouvelle plaquette regroupant les conférences, guidages, randonnées, et formations disponibles sur le territoire.



sépultures (Villazzel-Cabardès)

La Société Archéologique de Villarzel-Cabardès propose une randonnée découverte de 6,5 km, qui permet de découvrir au fil du parcours une Chapelle préromane du IX et Xème siècle, un cimetière Wisigothique du VI et VIIème siècle ainsi qu'un musée archéologique (*vestiges romains et wisigothiques*).

Ce site, connu et animé par un passionné pourrait être aménagé en parcours et valorisé (*après expertise historique*).

LE CATHARISME

Son apparition

Le catharisme apparaît dans la Chrétienté occidentale au milieu du XII^e siècle. Ce mouvement chrétien médiéval [...] réclame [...] un retour au modèle d'Eglise des premiers temps du christianisme. Le catharisme condamne l'Eglise romaine et sa hiérarchie au prétexte qu'elles ne respectent pas les idéaux du Christ. Les cathares se considèrent comme les seuls vrais disciples des apôtres, pratiquant comme eux la pauvreté absolue et travaillant de leurs mains pour vivre.

Des communautés dans toute l'Europe

Des communautés cathares d'"apôtres itinérants" sont attestées sous différents noms (cathares, piphles, publicains, tisserands, bougres, patarins, albigeois) dans les villes et les campagnes du nord de la Chrétienté médiévale occidentale : en Allemagne (zone d'Empire) et Italie, mais aussi dans les principautés du nord du Royaume de France (Flandre, Bourgogne, Champagne) et du Midi. Cependant le catharisme connaît l'accueil le plus favorable et l'implantation la plus durable dans le Midi de la France, ainsi que dans les villes du nord et du centre de l'Italie. Dans ces régions les "bons hommes" ou "bons chrétiens" ainsi que les cathares se désignaient eux-mêmes - seule l'Inquisition les appellera "parfaits", s'organisent en communautés d'hommes ou de femmes dirigées par des anciens, des diacres et des évêques. Ces communautés sont constituées de plusieurs "maisons". On y pratique souvent des métiers liés à l'artisanat local. Plusieurs communautés constituent une Eglise ou diocèse cathare, à la tête desquels se trouve l'évêque.

Des églises cathares

Au milieu du XII^e siècle (1167) les Eglises cathares sont au nombre de quatre : Albi, Toulouse, Carcassonne, Val d'Aran. Au XIII^e siècle, deux nouvelles églises se constituent [...]. Ces églises sont indépendantes. Elles ne reconnaissent pas d'autorité supérieure à leur évêque, comme celle du pape pour l'Eglise romaine. Le catharisme est pratiquement éradiqué par l'Eglise catholique dans les régions septentrionales de l'Europe au milieu du XIII^e siècle. Quelques îlots persistent pour peu de temps encore au début du XIV^e siècle dans certaines zones du Midi de la France et de l'Italie.

La persécution du catharisme

Leur obstination, leur anticléricalisme intransigeant, leur opposition à la hiérarchie catholique - à laquelle ils reprochent sa richesse ostentatoire et ses abus de pouvoir, valent aux cathares de s'attirer les foudres de l'Eglise romaine. Ils sont condamnés comme hérétiques. Ainsi que beaucoup d'autres mouvements dissidents ou contestataires, les cathares deviennent l'objet d'une lutte permanente. L'Eglise romaine tente de purifier la chrétienté occidentale en en excluant systématiquement tout individu ou groupe mettant en péril le projet de société chrétienne qu'elle instruit depuis le début du X^e siècle.

Les moyens de la lutte

L'Eglise catholique confie aux cisterciens, au XII^e siècle, puis, au XIII^e siècle, aux ordres mendiants (franciscains et dominicains) le soin de combattre ce danger supposé de la dissidence ou de l'hérésie. Les cathares sont difficiles à convaincre. La prédication ou le débat doctrinal instaurés à cette fin dans le Midi de la France par l'Eglise est un échec. Au contraire d'autres "hérétiques" comme les vaudois, les cathares se montrent irréconciliables, préférant presque toujours le martyre à l'abjuration.

La Croisade contre les Albigeois et l'Inquisition

Pour cette raison, le Pape Innocent III lance en 1209 contre les albigeois ou "cathares" la première croisade à se dérouler sur le territoire de la Chrétienté occidentale. La guerre durera vingt ans (1209-1229). La lutte armée se poursuit dans le Midi et ailleurs dans l'Occident chrétien tout au long du XIII^e siècle, relayée plus tard par l'institution de l'Inquisition, créée en 1233 pour traquer la "dépravation hérétique".

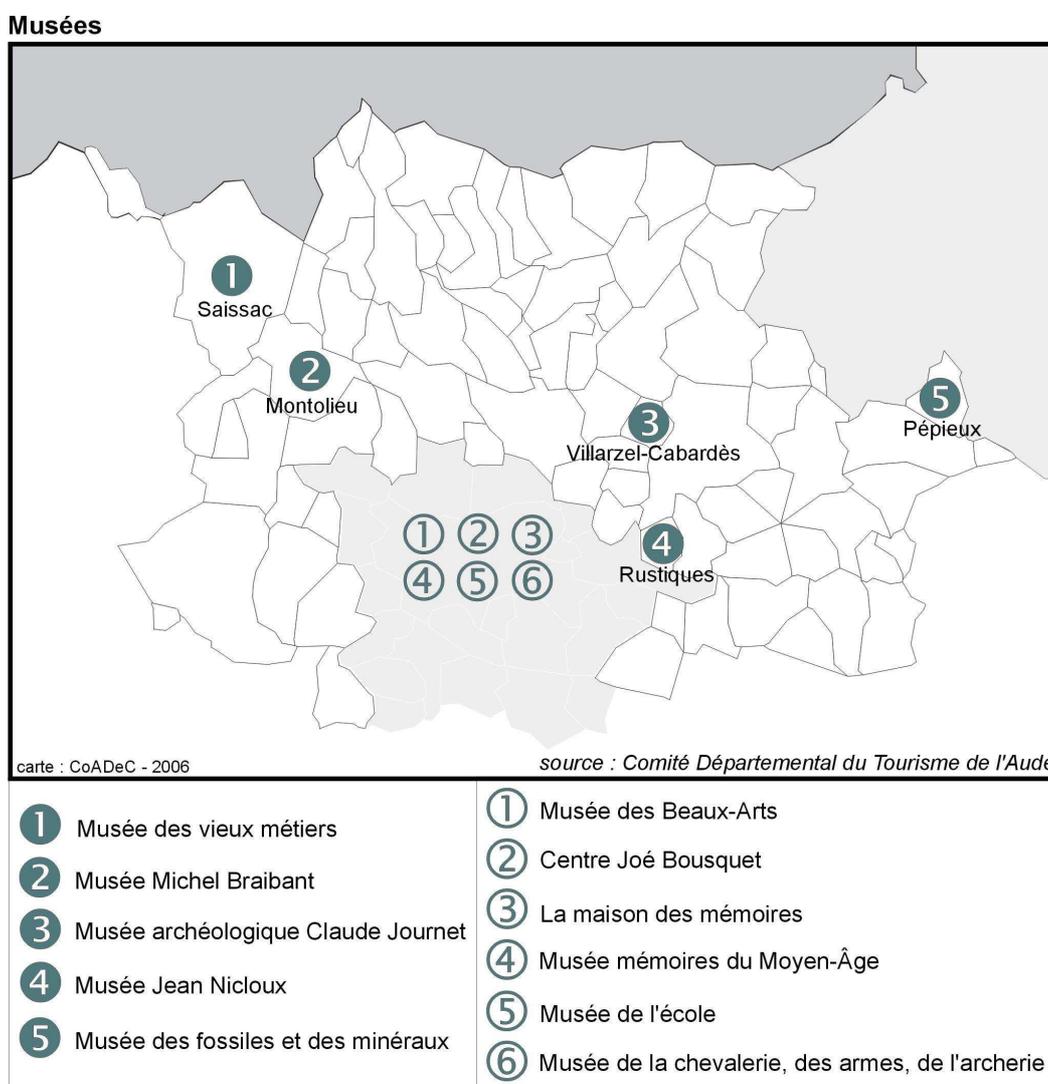
Pilar Jiménez Sanchez, Docteur en Histoire – extrait du site <http://portail.cathares.org>

Le Centre d'Etudes Cathares, né en 1981, est une association principalement soutenue par le Conseil Général de l'Aude. Il fonctionne avec 5 salariés permanents (2 *emplois-jeunes n'ont pu être pérennisés*). Son objectif premier est d'être un centre de recherche et de documentation historique sur les Cathares et les dissidences religieuses médiévales. Le centre d'intérêt du CEC, c'est le patrimoine vernaculaire, celui qui n'est pas connu. Son but est de présenter un savoir savant au grand public, en préférant les choses justes aux choses simples.

La production d'un savoir historique permet de distinguer vérité historique, constructions mémorielles et idéologies colportées au nom du catharisme.

Le centre de documentation de plus de 12 000 références fonctionne en parallèle d'une librairie par correspondance. Le Centre d'Etudes Cathares édite une revue semestrielle d'histoire des dissidences médiévales (Heresis), et organise des colloques et des journées d'études.

Le Centre d'Etudes Cathares est également une structure de médiation culturelle qui accompagne des porteurs de projets (spectacles, communication, information, écriture...), et joue un rôle d'expertise auprès des collectivités locales.



Le musée Jean Nicloux est un musée archéologique, tout comme le musée Claude Journet de Villarzel-Cabardès.

Les musées Michel Braibant et le Centre Joé Bousquet sont présentés page 22.

La collection de fossiles présentée au musée de Pépieux couvre les 550 derniers millions d'années de l'histoire de la terre (*près de 300 échantillons présentés*).

La collection de minéraux, par ses formes et ses couleurs, est une des plus représentatives de notre région (*près de 200 échantillons présentés*).

Le musée des Vieux Métiers de Saissac présente des vestiges archéologiques, métiers et modes de vie traditionnels du début du XXème siècle.

Le musée des Beaux-Arts de Carcassonne présente un panorama de la peinture occidentale du XII au XIXème siècle, ainsi que des objets d'arts.

La "Maison des Mémoires" réunit sur plusieurs étages une exposition permanente sur Joé Bousquet, le Centre d'Etudes Cathares, le Groupe Audois de Recherche et d'Animation Ethnographiques, des lieux d'exposition ainsi que des bibliothèques.

Le musée Mémoires du Moyen-Âge retrace 1000 ans d'histoire sur supports vidéo et maquettes "son et lumière", et particulièrement les aspects méconnus de la Cité Médiévale et les techniques militaires du siège (Vème au XVème siècle).

Au cœur de la Cité Médiévale de Carcassonne, le musée de l'Ecole permet de découvrir l'ambiance de la communale sous les IIIème et IVème Républiques, et dispose d'un centre d'études et de recherche sur l'enseignement primaire en France.

Le musée de la Chevalerie, des Armes et de l'Archerie propose une visite interactive d'une exposition sur le Moyen-Age : les armes, l'archerie, la numismatique et l'enluminure.

A Lastours, un projet intéressant de musée sur une ancienne mine (*musée de niveau national*) n'a finalement pas vu le jour malgré une dizaine d'années de travail de la conservatrice.

Un important projet de musée archéologique est actuellement en cours à Cazilhac (CA du Carcassonnais).

Le Pays Carcassonnais bénéficie d'une richesse patrimoniale très grande. Longtemps sous-estimée et mal valorisée, la tendance s'est inversée depuis une dizaine d'années, notamment avec le programme Pays Cathare, devenu depuis une véritable marque.

Si ce développement a eu des retombées indiscutables, il apparaît aujourd'hui qu'il faille faire attention à la gadgétisation du patrimoine... il faut veiller à ne pas inventer de nouvelles machines instrumentalisant l'histoire à outrance, qui se retourneraient inévitablement un jour contre le territoire et ses acteurs.

Il nous semble qu'il faut veiller à maintenir un minimum de cohérence et d'authenticité dans l'exploitation qui est faite du patrimoine. Sans chercher à réduire en cendre les a priori romantiques ou féeriques du touriste moyen à son arrivée, un minimum d'explications s'appuyant sur des faits historiques avérés est indispensable.

**Le patrimoine est une richesse à valoriser, mais aussi à préserver...
Elle peut sinon s'épuiser bien vite...**

3- Culture occitane

Aujourd'hui peu visible, la culture occitane est présente dans les lignes culturelles du département et de la région. A côté de sa langue propre, l'occitanisme a pourtant su développer des pratiques culturelles originales : chanson, musique, écriture, théâtre... s'appuyant notamment sur l'héritage des troubadours.

L'occitanisme porté par des associations telles que l'Institut d'Etudes Occitanes ou le Cercle Occitan est éloigné des visions purement folkloriques et nostalgiques. Cette identité s'inscrit dans la société actuelle, en s'appuyant sur ces racines, mais en s'ouvrant au monde et aux échanges.

L'occitan est une langue latine, et peut être partiellement comprise par beaucoup de monde. Elle présente l'avantage d'être largement compréhensible pour les Catalans.

La langue occitane était pratiquée jusqu'au milieu du XXème siècle. Il reste aujourd'hui beaucoup de locuteurs passifs (*qui ont entendu parler*) et quelques anciens dans les villages, mais de nouveaux locuteurs émergent grâce au milieu associatif.

Très littéraire, la langue occitane est intimement liée à la tradition des troubadours.

Une centaine d'enfants en maternelle et Primaire apprennent encore la langue occitane dans une école privée à l'intérieur de la Cité. Dans l'enseignement public, il n'y a qu'à Lézignan-Corbières qu'il y a une école "bilingue" (*où 3 heures de cours par semaine sont dispensées en occitan*).

La langue occitane est très peu présente dans les médias : 26 minutes d'émission par semaine sur France 3, sont réparties entre l'occitan (1/3) et la catalan (2/3). Il y a une radio associative à Montpellier en hertzien (*et sur internet*) et une à Narbonne. Il pourrait y avoir une antenne à Carcassonne, suite à la nouvelle donne du CSA.

Plusieurs événements s'appuyant sur la culture occitane se déroulent dans l'année :

Depuis peu, certaines fêtes locales à la recherche d'un sens culturel se tournent vers le culture occitane.

Fasètz la lenga, quinzaine d'animations qui a lieu en mars, fédère cinq associations sur cinq communes (Aragon, Moussoullens, Pennautier, Ventenac, Villegailhenc). Chants, musiques, conte, poésie, gastronomie, carnaval s'y enchaînent, démontrant ainsi les variétés de la culture occitane.

L'Institut d'Etudes Occitanes a passé une convention avec la mairie de Pennautier pour une opération lors de la semaine du goût, avec des contes bilingues, des dégustations...

Le salon du livre occitan est organisé à Montolieu chaque année.

Culture vivante et ouverte, la culture occitane reste vivace grâce à l'engagement associatif. Elle mériterait cependant plus de visibilité, en direction de la population locale, premièrement, et aussi des "visiteurs". Une meilleure place dans les programmations culturelles, un effort d'information et de communication, la création d'une association/lieu ressource sur les troubadours sur le Pays Carcassonnais ou dans l'Aude, les propositions à ce sujet ne manquent pas.

4- Spectacle vivant

a. création

Les artistes, en tant que créateurs d'œuvres, doivent être la source des politiques culturelles. Sans équipement, il est toujours possible -dans des conditions certes moins confortables- de diffuser des spectacles, mais sans artiste, point de matière première, point de regard critique, point d'innovation.

Plusieurs compagnies de danse et de théâtre vivent sur le territoire du Pays Carcassonnais et de l'agglomération Carcassonnaise. Celles qui nous sont apparues dans les divers entretiens comme les mieux identifiées sont en danse la cie Portes Sud (direction : Laurence Wagner, Pennautier) et en théâtre la cie les Bouffons du Midi (direction : François Viguié, Capendu), la cie Juin 88 (direction : Michèle Heydorff, la cie cherche à s'implanter sur le territoire), la cie Les Frocs du Ciel (direction : Patrick Dupont, Laure-Minervois), la compagnie de théâtre et marionnettes jeune public "Bolega, Bolega" (direction : Yoras Fischer, Pépieux).

- Fondée au début des années 70, la compagnie des Bouffons du Midi est une troupe "historique" de l'Aude. D'abord tournée vers l'art populaire et la Comedia sous la direction artistique de Patrick Pezin, la compagnie se dirigera vers les productions (*russes notamment*) de la fin du XIXème au XXème siècle du moderne au contemporain sous l'influence de François Viguié à partir de 1981. La Compagnie diffuse peu ses créations sur le Pays Carcassonnais, et le plus souvent à l'échelle de la région Languedoc-Roussillon et de Toulouse. Dans la période de développement du théâtre occitan, jusqu'en 78, la compagnie jouait jusqu'à 150 représentations dans les villages, alors qu'aujourd'hui c'est à peine deux représentations par an qui sont jouées localement.

Parallèlement à la création, François Viguié mène une importante activité de transmission, auprès de trois Terminales (*option théâtre*) à Narbonne, Castelnaudary et Perpignan, à l'Université de Perpignan (*UV 2^{nde} année*), au Conservatoire de Narbonne (*2èmes et 3èmes années sur l'interprétation*), et lors de stages.

- La compagnie Juin 88 cherche à s'implanter sur le territoire du Pays, mais malgré l'aide des acteurs départementaux, cette implantation est loin d'être assurée. La dernière création de la Cie, "Cabaret", est en train de voir le jour avec le partenariat de l'ATP et du Réseau en Scène Languedoc Roussillon.

La présence d'artistes et de compagnies sur un territoire est essentielle à bien des niveaux ; parce qu'elle stimule la création artistique, qu'elle engage des partenariats avec les acteurs culturels, d'autres compagnies professionnelles voire amateurs, qu'elle joue un rôle de médiation indispensable auprès des populations (par diverses actions, lectures, rencontres, interventions en milieu scolaire, répétitions publiques...), qu'elle anime culturellement le territoire, qu'en diffusant à l'extérieur elle participe d'une image dynamique... Les difficultés rencontrées par la Compagnie Juin 88 est symptomatique du manque de prise de conscience de l'importance de cette présence artistique pour le Pays Carcassonnais.

Il est à noter que la compagnie dispose d'un équipement démontable de 140 places qui pourrait servir à aménager certaines salles lors d'un spectacle.

- La compagnie Portes Sud, compagnie de danse associée au théâtre *Na Loba* de Pennautier (Laurence Wagner, sa directrice est la seule artiste associée à un équipement sur le département), Portes Sud est conventionnée par le Conseil Général. La compagnie travaille actuellement sur un projet d'*Espace Chorégraphique Départemental* : un outil qui serait un lieu de répétition (*pour la Cie mais aussi pour d'autres*), de résidences et d'enseignement.

La question de la pérennisation de deux emplois aidés (*dont un sur la communication s'achève en novembre*) au sein de la Compagnie se pose.

- La compagnie Cirk'Oblique, née il y a 2 ans, est une compagnie audoise de cirque contemporain nomade (avec des roulottes), qui tourne régulièrement sur le Pays Carcassonnais (sur 6 communes en juillet-août 2006).

- D'autres compagnies ont pu être repérées, mais nous n'avons que très peu d'informations à leur sujet (sur leur statut, leur rayonnement...) : Cie des Pas tentés, Les Locomotives (*Villardonnel*), De La Soleta (*Peyriac-Minervois*), Le Quai de la fabrique (*La Redorte*), cie Amalgame (*Carcassonne*), compagnie Valérie Muzetti, La tripe du Boeuf à Peyriac-Minervois...

Une dynamique du théâtre amateur, structurée notamment par la FAOL et le réseau des MJC (*il n'y a pas de structure type ADEC d'encadrement du théâtre amateur dans l'Aude*), se concrétise chaque année à Alzonne lors d'un regroupement départemental (qui s'étend de plus en plus à la Région).

Le Pays Carcassonnais abrite au moins une vingtaine de groupes de musique, principalement en musiques amplifiées, chanson et jazz, et l'agglomération du Carcassonnais près d'une quarantaine de groupes tous styles confondus.

Le vivier musical à proximité directe du territoire est donc riche tant par sa quantité (une soixantaine de groupes) que sa diversité. Les styles les plus représentés sont le jazz, le rock (*et dérivés*), la musique électronique, et la chanson.

Les créateurs du Pays Carcassonnais ne sont pas toujours très bien identifiés, et sont souvent peu mobilisés localement. On ne peut pourtant pas en la matière parler de "désert" ... certaines esthétiques sont même riches d'un nombre important d'artistes et de groupes (*musiques actuelles, jazz, par exemple*).

Ils constituent pourtant la ressource fondamentale des actions culturelles, et mériteraient à ce titre d'être plus sollicités sur leur territoire.

b. diffusion

• Réseaux à l'échelle du département

- La FAOL est un acteur départemental très actif en matière de spectacle vivant⁵. Centre ressource de spectacles (*Chemins de traverse, Bourse aux spectacles...*), diffuseur de spectacles professionnels (*notamment en matière de Jeune Public*), partenaire technique du montage de spectacles (*parc matériel, technicien*), organisateur d'événements (festival du conte de Limoux...), la Fédération Audoise des Oeuvres Laïques coopère activement avec la plupart des réseaux de diffusion du Pays Carcassonnais : Arc en Ciel, Cric e crac, L'eau Vive, Circulades, L'oreille du Hibou, ATP...

En 2005, la FAOL a assuré la diffusion de 12 spectacles Jeune Public sur 8 communes du Pays Carcassonnais (*Alzonne, Badens, Barbaira, Douzens, Marseillette, Montolieu, Montréal, Saint-Couat d'Aude*), et été partenaire de la diffusion de 19 spectacles sur le Pays.

- L'ATP, association départementale (*attachée à une fédération nationale*), promeut la diffusion du spectacle vivant. Dans les lieux où n'existe pas de structure organisée de diffusion, l'ATP aménage des gymnases ou des salles des fêtes, avec le soutien du Conseil Général qui met un parc de matériel et un technicien à sa disposition. La fédération ATP co-produit aussi un spectacle tous les ans ; ce spectacle tourne ensuite dans toutes les ATP départementales. L'ATP de l'Aude dispose

⁵ qui intervient également au niveau de la lecture (*Lire et faire lire*), de la culture scientifique, diffuse des expositions, et dispose de moyens de production audiovisuelle.

d'un salarié qui collabore étroitement avec le conseil d'administration composé de 19 personnes dont de nombreux artistes et professionnels du secteur culturel.

- Réseaux intercommunaux permanents

- Arc en Ciel est un réseau culturel intercommunal de diffusion qui regroupe 6 associations sur la CDC de Cabardès au Canal du Midi : FEP d'Alzonne, Foyer socioculturel de Moussoulens, Montolieu Village du Livre, Foyer Léo Lagrange de Ventenac, Raissac culture et loisirs, FEP Sainte-Eulalie/Villesèquelande (Villegailhenc vient d'arrêter le partenariat cette année).

Arc en Ciel a 15 ans. Au début, ce n'était qu'une plaquette en commun, et chaque commune achetait un spectacle par an.

Aujourd'hui Arc en Ciel dispose d'un animateur et les associations versent une participation avec laquelle le réseau achète des spectacles. Les associations choisissent les spectacles tout public (*dans une sélection de la FAOL, affinée par l'animateur en fonction des contraintes techniques*). Pour le Jeune Public, ce sont les instituteurs qui choisissent (*dans un panel tiré de Chemins de Traverses*).

En jeune public, le principe est que les enfants d'une classe voient deux spectacles chaque année (*directement organisé par le FEP, au Mille Club*).

Le festival de théâtre amateur est organisé depuis cinq ans avec la FAOL (*partenaire technique et financier*). C'est une scène ouverte pour les troupes de l'Aude principalement, mais avec de plus en plus de troupes des départements voisins. Le festival se déplace sur plusieurs communes de la CDC, généralement 3 lieux sur 3 à 4 jours, seulement deux lieux cette année du fait d'une baisse de budget.

L'augmentation au fil des ans de la qualité des spectacles proposés, et donc de leur coût, a fait baisser le nombre de spectacles possibles avec la même enveloppe budgétaire, ce qui fait qu'il ne peut plus y avoir un spectacle dans chacune des communes chaque année, comme cela était l'habitude précédemment.

La contrainte technique est celle qui pèse le plus sur le fonctionnement d'Arc en Ciel. Sans lieu de diffusion adapté, les coûts techniques d'aménagement des salles sont énormes.

Le développement de ce réseau tourne beaucoup autour de ces questions : faut-il acquérir un parc matériel propre pour continuer à diffuser les spectacles dans l'ensemble des communes de la CDC ? Ou plutôt centraliser une partie de la programmation dans un lieu qui serait adapté ?

Le Foyer d'Education Populaire d'Alzonne, à l'origine de la création d'Arc en Ciel, intervient dans la diffusion du spectacle vivant essentiellement dans le domaine de la musique, et principalement les musiques actuelles. Le FEP organise trois à quatre concerts de musiques actuelles (*regroupant chaque fois de 1200 à 1400 personnes*) par an ainsi qu'un festival de groupes amateurs.

- La communauté de communes du Piémont d'Alaric met en place une saison culturelle, "Cric e Crac" qui diffuse 17 spectacles par an (*12 tout public + 5 jeunes publics*) sur plusieurs communes du territoire intercommunal.

Pour établir la programmation, une réunion des associations participantes permet d'établir la liste de ce que chacun souhaite accueillir (*du théâtre, de la musique...*).

Il y a un parc de matériel à la Communauté de communes, qui permet l'autonomie sur les spectacles pas trop importants. Pour les spectacles plus importants, il est fait appel à des prestataires.

Hormis le théâtre de Douzens, adapté à la diffusion de spectacles, les salles doivent être équipées pour chaque spectacle, ce qui représente un budget conséquent.

La communauté de communes envisage de réduire le nombre de spectacles afin d'augmenter la qualité en restant sur la même enveloppe budgétaire.

Un plan intercommunal d'éducation artistique a permis, en coopération avec la Scène Nationale de Narbonne et la Compagnie Artifice, la création d'un spectacle à partir d'écrits des enfants suite à la vue d'un premier spectacle. D'autres projets sont mis en place par la communauté de communes comme "Paroles d'artistes/paroles d'élèves" qui permet, chaque année, la rencontre entre des élèves, des artistes et un texte.

- L'association Eau Vive couvre un territoire de neuf communes adhérentes (*Saïssac s'est retirée cette année*) principalement sur la CDC du Cabardès Montagne Noire.

Le bilan 2001-2006 paraît très positif, avec la mise en place d'un Contrat Educatif Local, l'ouverture d'une école de cirque, diverses actions socioculturelles et éducatives, une programmation de spectacles vivants (*Graines de culture*). Cependant, aucune solution n'a pu être trouvée pour pérenniser le poste de l'animateur, qui bénéficiait d'un contrat emploi-jeune.

Ne serait-ce que le débat à l'échelle de la Communauté de Communes, afin de faire le bilan des actions mises en place et d'entrevoir les possibilités d'avenir, a été rejeté par une partie des élus.

Ce triste exemple illustre la fragilité du fonctionnement socioculturel purement associatif et local, à la merci de conflits de chapelles ou de personnes... Celles-ci seront-elles comptables du manque à gagner culturel, social, humain subi par leur territoire et leurs administrés ?

- De Circulade en Circulade regroupe 15 communes (*dont deux sont sur le Pays Carcassonnais : Alairac et Montclar*), autour d'un objectif commun : faire vivre les villages circulaires par la culture sur quatre thèmes : théâtre, musique, expos, conférences. En 2006, une quinzaine de spectacles (*concert, théâtre, danse, jeune public*) a été proposée sur les villages participants sur les trois mois d'animation : avril, mai, et juin.

• Autres diffuseurs

L'association Musical'sol, basée à Villardonnel, organise des concerts de musiques actuelles, propose des services aux organisateurs et aux groupes (communication, production), organise le festival SOL aux Martyrs et sera mettra en place une saison culturelle à Villardonnel en 2007.

L'association l'Oreille du hibou organise cinq à six spectacles, concerts essentiellement, sur la commune de Montréal.

D'autres associations organisent des spectacles *-et surtout des concerts-* sur le Pays Carcassonnais : les Théophanies à Rieux-Minervois (*musique classique*), les amis de l'abbaye de Villelongue à Saint-Martin le Vieil (*musique classique, jazz*), Souffle sur ta vie à Carcassonne, ...

• Festivals

Le Pays Carcassonnais ne connaît ni de "grand" festival sur son territoire, ni de très nombreux festivals, mais voit quelques événements à taille "humaine" et aux esthétiques variées se dérouler sur la période estivale, principalement.

"Jazz sous les châtaigniers" est organisé à Roquefère le 1^{er} week-end d'août, et a accueilli 1 100 spectateurs payants en 2006 pour la 6^{ème} édition qui s'est déroulée sur 3 jours.

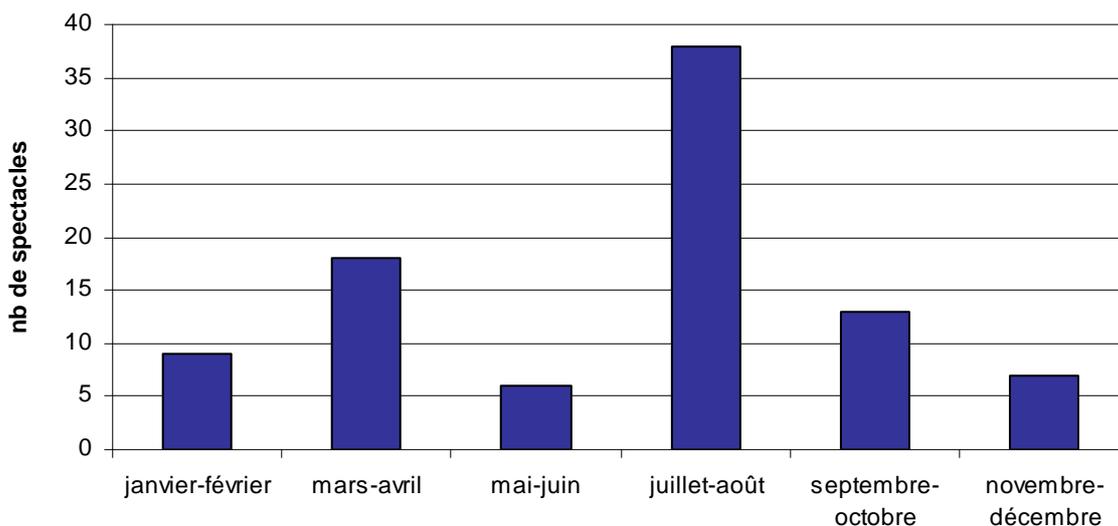
L'association Développement culturel en Minervois organise cinq concerts en juillet "Les Vendredis classiques de Caunes-Minervois", ainsi que deux ou trois autres concerts dans l'année. Les concerts sont centrés sur la Voix et la musique classique, avec un effort en direction des airs populaires et en direction des jeunes musiciens, et regroupent en moyenne 300 personnes chacun autour de l'abbaye de Caunes-Minervois.

Parmi les autres événements, citons Le Printemps des Notes à Alairac (musiques du Monde), Fasetz la Lenga (quinzaine occitane), Vice Versa à Conques-sur-Orbiel (Musique, danse, théâtre, jeune public), Festival de folklore de Montréal (danse)...

Sur l'agglomération du Carcassonnais, les événements sont plus nombreux : Les Cabardièses de Pennautier (*festival international de piano*), les festivals de la Bastide et de la Cité à Carcassonne (de début juillet à début août), Fugue en Aude Romane (musique classique), les Estivales d'Orgue, semaine du Jazz, Electronic Art (musiques électroniques et arts visuels), Mosaïque à Rouffiac (Classique, jazz), Fest'Hiver à Roullens (musique, danse et théâtre), Festival Festy'oin à Roullens (musiques actuelles)...

Le off du festival de la Cité propose gratuitement de nombreux concerts de chanson et musiques actuelles au cours de l'été. Évènement intéressant et attractif, mais qui rend parfois délicate la tâche des programmeurs locaux : faire payer une place pour un groupe peu connu est difficile à expliquer quand des "têtes d'affiches" sont proposées gratuitement par ailleurs... d'autant que le Off Carcassonnais n'engage aucune concertation avec les acteurs locaux des musiques actuelles.

saisonnalité des événements culturels

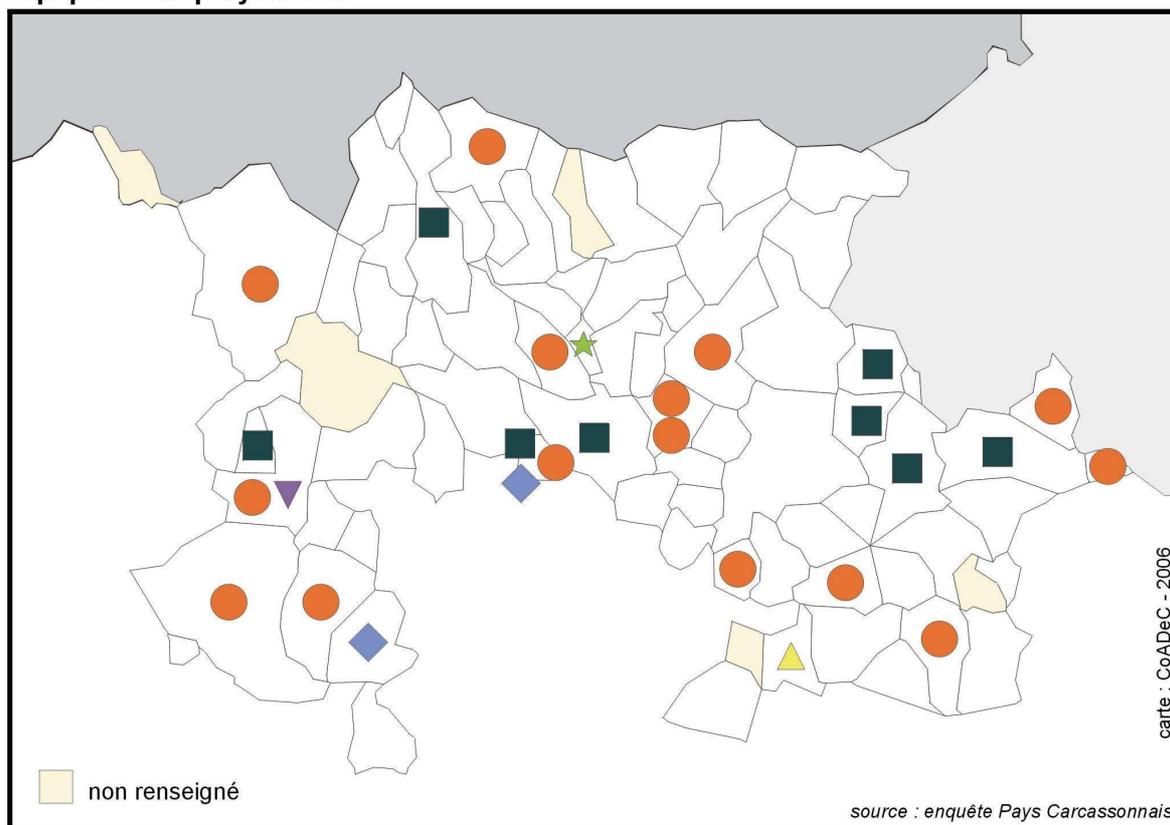


source : Calendrier 2005 – ADDMD11

Sur un total de 91 événements culturels (spectacles et festivals) recensés en 2005 sur le Pays Carcassonnais, près de 42% ont lieu sur les deux mois de juin et juillet. Les saisons les plus creuses sont mai-juin et de novembre à février.

• Equipements de diffusion

Equipements polyvalents



	Salle polyvalente		Gradins de plein air
	Foyer rural		Maison des associations
	Salle des fêtes		Mille Club



salle polyvalente d'Alzonne

La plupart des "salles" du Pays Carcassonnais sont des salles polyvalentes, susceptibles en théorie d'accueillir tant des activités associatives ou sociales (fêtes, mariages...) que sportives ou culturelles.

Ces équipements ne sont en fait pas adaptés pour accueillir des spectacles professionnels dans des conditions de confort et de sécurité suffisantes. Elles n'ont pour la plupart pas reçu de traitement acoustique, ne sont pas gradinées, ne sont pas susceptibles de "faire le noir", n'ont parfois ni équipement ni pré-équipement lumière et son, etc.

Il demeure cependant possible de transformer ces salles en créant un espace avec des cadres métalliques et des tentures, scène et gradins mobiles... mais les temps de main d'œuvre sont énormes à chaque spectacle, et le coût technique peut surpasser le coût artistique. Cette solution, aujourd'hui appliquée sur plusieurs territoires, relève en soit d'un véritable militantisme culturel.



Mille Club d'Alzonne

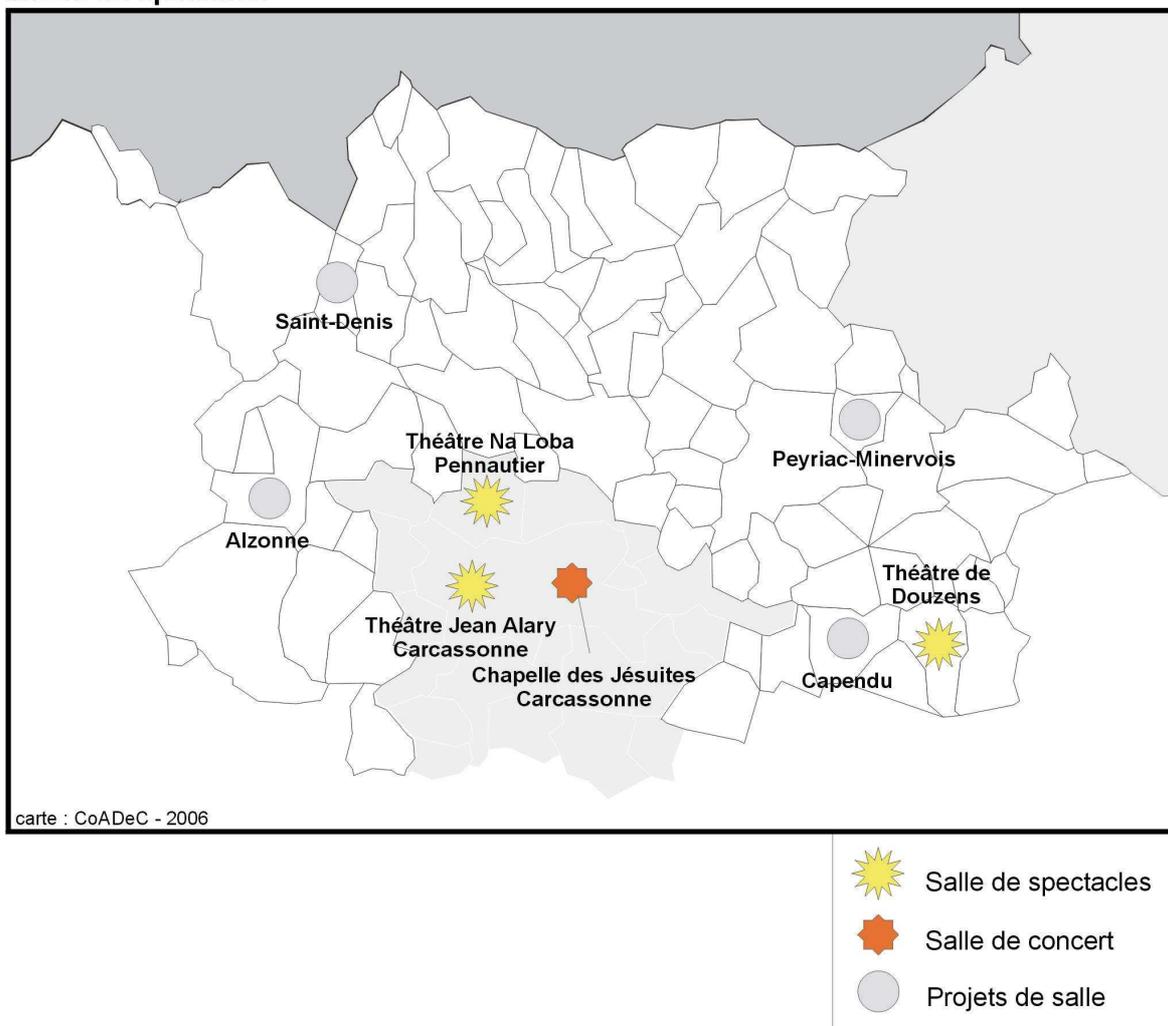
Les concerts de musiques amplifiées restent les mieux adaptables à ce type de lieux, de par leur moindre exigence acoustique, et le fait que le public reste debout.

Il est à noter que le Conseil Général de l'Aude et la FAOL

disposent d'un parc matériel (son, éclairage, vidéo, scène...) mis à disposition des collectivités et des associations à moindre coût. Mais ce parc est relativement limité en ce sens qu'il est parfois insuffisant pour répondre aux demandes. L'ADDMD11 a également un projet d'acquisition d'un parc de matériel adapté aux musiques actuelles.

Le CAUE⁶ est mobilisable pour effectuer des pré-études sur les possibilités de rénovation des salles existantes.

Salles de spectacle



Seule véritable salle de spectacles aménagée et en activité du Pays Carcassonnais, le Théâtre de Douzens équipé de 180 places assises mobiles, propose une programmation de spectacles professionnels.

Sur l'agglomération Carcassonnaise, le Théâtre Na Loba de Pennautier fait d'une certaine manière office de "phare" culturel. C'est en effet la seule structure de diffusion du spectacle vivant qui aie des artistes associés (compagnie Portes Sud), une politique soutenue de partenariats (ATP, Théâtre complice avec l'Espace culturel des Corbières, la Scène Nationale de Narbonne, le théâtre National de Toulouse, la Scène des 3 Ponts de Castelnaudary, etc.), une politique de soutien à la création (résidences de création, accueil de jeunes compagnies), ainsi qu'une programmation éclectique et ouverte sur la création contemporaine.

Le Théâtre Jean-Alary de Carcassonne, d'une capacité de 950 places, établit une programmation plus "classique", touchant au théâtre, à l'art lyrique, l'opéra comique, l'opérette, la danse, les musiques de variétés...

⁶ Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement.

La Chapelle des Jésuites, rénovée en l'an 2000, propose une saison de concerts de musique classique, baroque, de jazz, etc...

Le café musique l'Astronaute, à Carcassonne a récemment fermé ses portes. Malgré la richesse du milieu des musiques actuelles, la disparition du seul lieu spécialisé, identifié et reconnu porte un coup certain à ce secteur.

La Salle du Chapeau Rouge à Carcassonne vient d'être rénovée et inaugurée le 30 septembre 2006. La salle modulable de 197 fauteuils ou 290 places debout doit devenir un lieu de création et d'enregistrement.

- Projets d'équipement

Un projet d'équipement culturel sur la communauté de commune Piémont d'Alaric concerne la réhabilitation d'un ancien chais viticole à Capendu. Cet équipement porté par la CDC comprendra :
1 – médiathèque intercommunale,
2 – salle de spectacle vivant avec gradins rétractables (jauge 240 places) et un dispositif cinéma en collaboration avec les amis du Cinoch et Ciném'Aude,
3 – espace de valorisation des poètes locaux et de la langue occitane (expos, ateliers d'écriture...).

Cet espace permettra aussi l'accueil en résidence de compagnies et servira de lieu de répétition pour les groupes locaux notamment.

A Montolieu, une association devrait ouvrir un Centre d'art et de littérature dans la Cave coopérative en septembre 2007, pour y présenter expositions, rencontres, performances, lectures...

A Alzonne une réflexion est en cours sur l'acquisition d'une friche et sa possible transformation en lieu de résidences de création. Le projet pourrait être intégré à l'intercommunalité.

La commune de Peyriac-Minervois avait un projet d'équipement culturel mais la CDC lui a préféré la piscine ; le projet est donc en suspend.

Projet d'équipement sur la communauté de communes Cabardès-Montagne Noire

L'ancienne coopérative laitière de Saint-Denis a été réhabilité en salle des fêtes. Initialement le projet comprenait en plus l'aménagement d'ateliers et d'une petite salle de spectacles de 100 places avec gradins rétractables. La commune ne peut porter le projet complet toute seule et, à ce jour, la communauté de communes refuse de s'engager sur le plan culturel. On peut espérer que ce très beau projet voit le jour dans l'avenir.

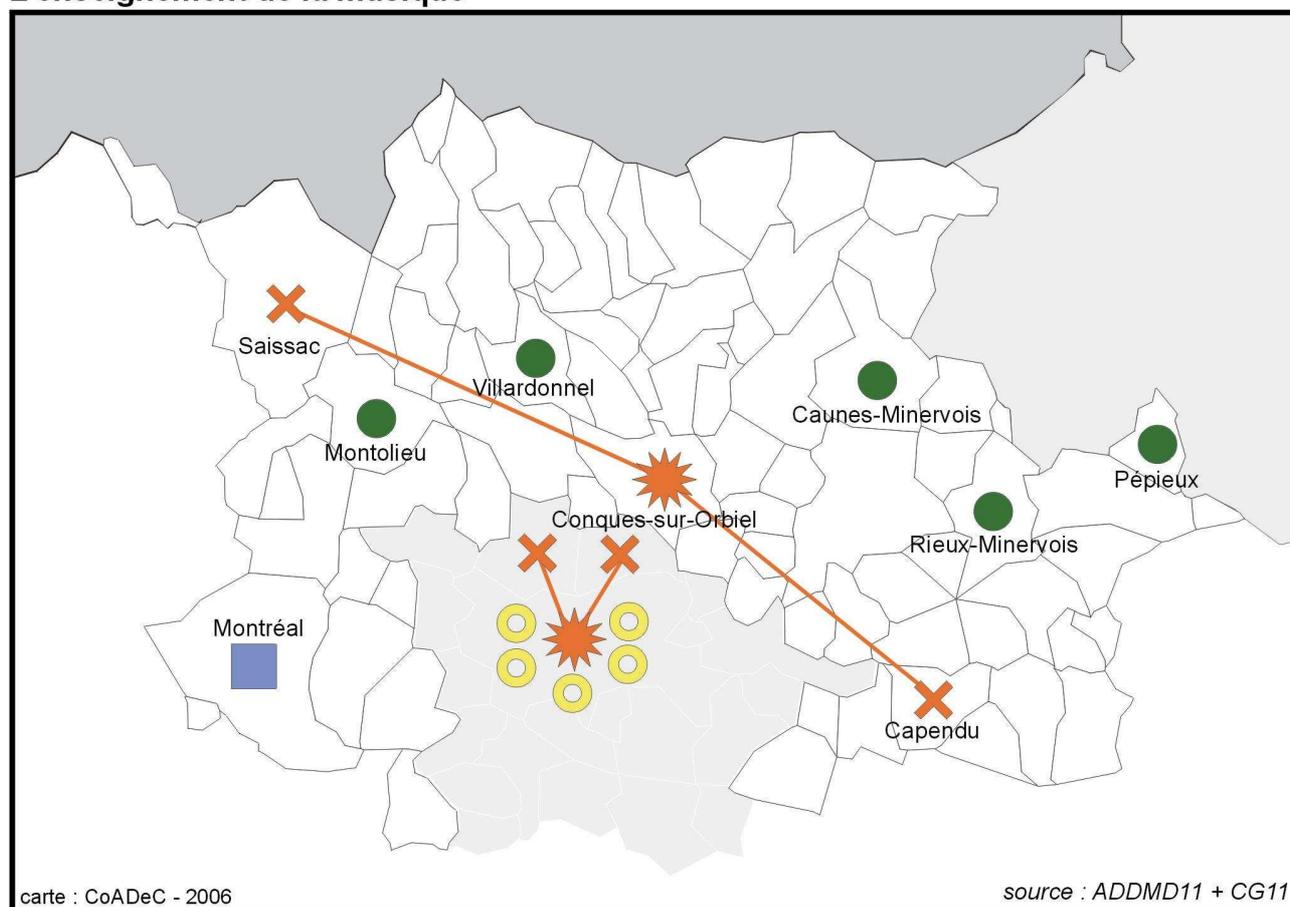
La diffusion du spectacle vivant sur le Pays Carcassonnais découle principalement d'une structuration historique issue de l'éducation populaire, de la fédération d'acteurs et de l'engagement associatif. Certains réseaux de diffusion évoluent vers une plus grande professionnalisation, tandis que d'autres disparaissent (l'Eau Vive).

Le déficit de lieux adaptés à la diffusion du spectacle vivant pourrait se combler petit à petit, si l'on tient compte des projets en cours. Même si ceux-ci semblent rencontrer plus de freins que d'encouragements.

c. enseignements artistiques

- enseignement de la musique

L'enseignement de la musique



	Ecole intercommunale		Structure privée
	Relais de l'école intercommunale		Structure associative
	Ecole municipale/harmonie		

L'école de musique intercommunale Alaric, Cabardès, Minervois basée à Conques sur Orbiel est la principale structure d'enseignement artistique du Pays Carcassonnais. En 2005-2006, elle accueillait 243 élèves, dont 60 à Capendu et une trentaine à Saissac.

L'école emploie 9 professeurs qui ont au minimum une médaille d'or et qui assurent des cours de violon, piano, guitare, saxophone, flûte, clarinette à partir de l'initiation musicale jusqu'au 2^{ème} cycle.

Les styles pratiqués dans l'école vont du jazz au rock, du classique au contemporain et l'école comprend 1 groupe de jazz et une chorale.

En 2004-2005, le tarif d'inscription était de 150 € pour les secteurs concernés pour 2 à 4 heures d'instrument plus la formation musicale plus tous les cours supplémentaires gratuits.

L'école, jusque là associative, devrait très prochainement passer sous régime public, sous la forme probablement d'un Syndicat entre les Communautés de communes partenaires dans un premier temps, avant de devenir un EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle).

Il est prévu que l'école intègre des cours de danse, de théâtre (dispensés par un professeur agréé par la DRAC) et développe les actions en lien avec le milieu scolaire grâce à l'embauche d'une DUMIste (titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant).

Le Directeur de l'école diagnostique "un manque d'interventions d'artistes autres que les professeurs eux-mêmes."

Un orchestre départemental regroupe des élèves des écoles de Conques, Carcassonne et Narbonne, et qui devrait aboutir à création d'un orchestre symphonique.

Les autres structures d'enseignement de la musique sont d'une taille moindre. Il s'agit principalement d'associations culturelles ou socioculturelles, et de l'harmonie municipale de Montréal.

L'école de chant de Caunes-Minervois se distingue par sa spécialisation.

L'école de Boudègue de Villardonnel (*cornemuse traditionnelle*) est elle aussi exceptionnelle. La Fondation musicale du Cabardès a pour but de promouvoir le développement et la valorisation du patrimoine musical et des instruments dédiés à son expression, selon trois axes d'action :

- Recherche historique et sa diffusion dans le domaine de la musique populaire,
- Conception, fabrication et diffusion d'instruments de musique populaire, en particulier autour de la Boudègue,
- Organisation de manifestations culturelles et d'animation liées à ce qui précède.

L'école d'art de la communauté d'agglomération du Carcassonnais s'est beaucoup développée depuis deux ans, et pourrait devenir un pilier départemental en obtenant le label d'Ecole Nationale de Musique et de Danse. Elle dispose de deux antennes, à Pennautier et à Villemoustaussou. Cette école devra être un partenaire de premier ordre en vue de la structuration des enseignements artistiques sur le pays Carcassonnais. Les échanges pourraient concerner les enseignants, les élèves, les pédagogies, les formations ou encore les animations. Une collaboration est d'ores et déjà engagée avec la Cie Portes Sud de Pennautier sur un poste d'enseignant de la danse jazz et contemporaine.

A côté de cette école publique intercommunale, 5 écoles de musique privées dispensent des cours sur Carcassonne (*Musique et Formes, Poly-Sons, Institut d'accordéon et d'orgue, ICEM, Claude Musique*).

- enseignement de la danse

Les danses dites "académiques" regroupent les danses classique, jazz et contemporaine. Ces types de danse sont soumises à une réglementation précise qui traite de la qualité artistique et technique des cours mais aussi de l'objectif primordial de protection de la santé. La loi du 10 juillet 1989 sur l'enseignement de la danse, définit notamment les qualités des locaux et du plancher, les âges minimums des élèves (4-6 ans : éveil, 6-8 ans : initiation) et la qualification des enseignants (titulaires du Diplôme d'Etat ou dispensés dès qu'ils exercent contre rétribution).

Les danses académiques ne sont enseignées que sur trois communes du Pays Carcassonnais : une école de danse classique à Alairac, des cours de danse contemporaine dispensés par la cie Portes Sud à Alzonne et le Centre chorégraphique du Château de Malves (Modern-Jazz, contemporain). Le grand nombre de structures à Carcassonne (une douzaine sur l'agglomération) explique probablement en partie ce "vide".

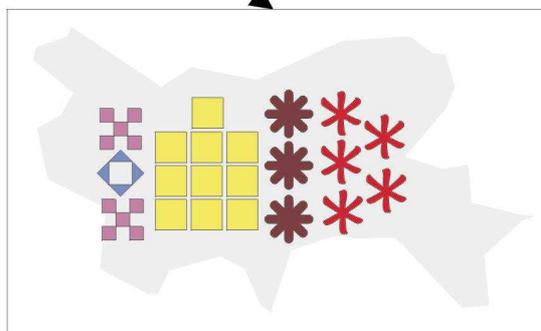
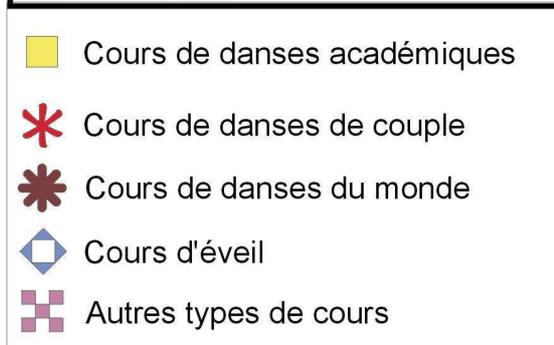
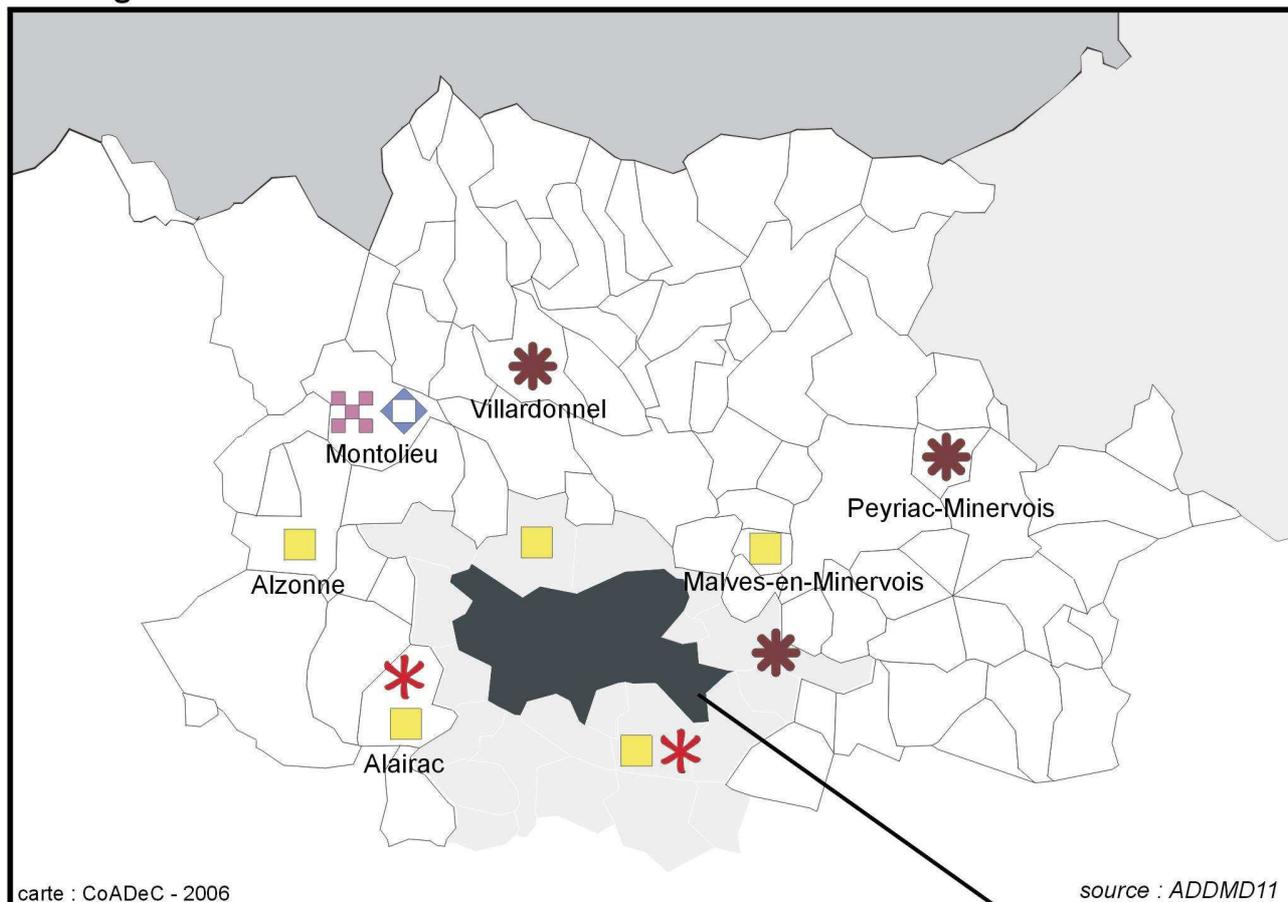
Les danses de couple, autrement appelées danses sociales, couvrent de nombreux types de danse : valse, tango, samba, paso-doble...

Sur le Pays, seule l'école de danse (privée) d'Alairac (qui dispense également des cours de danse classique) est identifiée comme enseignant ce type de danses. Là encore la concentration est plus importante à Carcassonne.

Les cours de danse du Monde concernent presque tous les danses africaines⁷.

Les autres types de danse enseignés sont le hip-hop et la capoeira (à Carcassonne) et l'expression corporelle (à Montoliou).

L'enseignement de la danse



- apprentissage du théâtre

⁷ Hormis la MJC de Carcassonne, qui propose des cours de danses traditionnelles.

L'apprentissage du théâtre est très disparate, comme partout ailleurs. De la transmission au sein de compagnies amateurs, à l'animation socioculturelle, en passant par les ateliers théâtre, le fossé séparant les objectifs poursuivis et les méthodes de transmission ne permettent pas de dresser en quelques lignes un état des lieux synthétique de la question à l'échelle du Pays Carcassonnais.

Si ce n'est pour dire qu'il n'y a sur le territoire aucune structure agréée d'enseignement du théâtre.

- apprentissage du cirque

Ficelle, l'école de cirque qui avait été ouverte par l'association Eau Vive a été stoppée en même temps que l'association.

Reste CENSAS, le Centre d'Eveil et de Novation de Sensibilisation aux Arts du Spectacle et du Cirque, au Château de Malves-en-Mivervois, qui propose des stages de 5 jours d'initiation et des ateliers de cirque.

Cette école associative de cirque est en grande difficulté et semble condamnée à disparaître.

Si tel était le cas, c'est donc toute la dynamique du cirque, qui offrait de nombreuses potentialités pour le territoire, qui s'effondrerait.

En matière d'enseignements artistiques, beaucoup de choses restent à faire sur le Pays Carcassonnais. L'acteur principal en la matière est l'école de musique intercommunale Alaric, Cabardès, Minervoises basée à Conques sur Orbiel, qui est en cours de restructuration pour passer sous gestion publique partagée par plusieurs intercommunalités.

Ce développement, ainsi que la proximité de l'école d'art de la communauté d'agglomération du Carcassonnais, qui pourrait à terme devenir Ecole Nationale de Musique et de Danse, ainsi que l'adoption prochaine d'un Schéma départemental des enseignements artistiques ouvrent une porte en vue d'une meilleure structuration territoriale, quantitative et qualitative des enseignements artistiques.

5- Arts Plastiques

Créé en 1987, le GRAPh, Groupe de Recherche et d'Animation Photographique travaille à la promotion de l'Art contemporain à travers l'image et la photographie en particulier, dans le département de l'Aude. Son objectif principal est de permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture. Le GRAPh développe ses activités sur trois axes qui se regroupent régulièrement : Art et Culture / Formation et Insertion / Diffusion d'images.

Formations, expositions, rencontres, découvertes, missions sociales, tels sont les objectifs développés par le GRAPh.

Le GRAPh est implanté dans le château de Malves, dans des locaux qui mériteraient un réaménagement et une mise aux normes complètes. Le financement d'une étude de diagnostic architectural pour le château serait une première étape pour étudier le projet d'un véritable centre de l'image.

A côté du GRAPh, plusieurs associations locales s'occupent de la diffusion des arts plastiques, comme par exemple l'ATAL (*Aude, Terre d'Art en Languedoc*) à Aragon.

De nombreux artistes plasticiens sont installés sur le Pays Carcassonnais. Les bases de données du Conseil Général en dénombrent une soixantaine : 42 peintres plus 13 sculpteurs, 5 photographes et 1 vidéaste. Ce sont tous des artistes qui s'inscrivent dans une démarche de qualité (professionnels ou semi-professionnels).

A noter également un nombre relativement important d'artisans d'art sur le territoire du Pays.

Le Centre de Sculptures de Montolieu est un lieu d'accueil pour les artistes qui viennent, le temps d'une résidence dont la durée est variable, concevoir et réaliser une oeuvre et un projet. Friche industrielle des anciennes tanneries de la Dure, deux tranches de travaux sur les trois initialement prévues ont été réalisées.

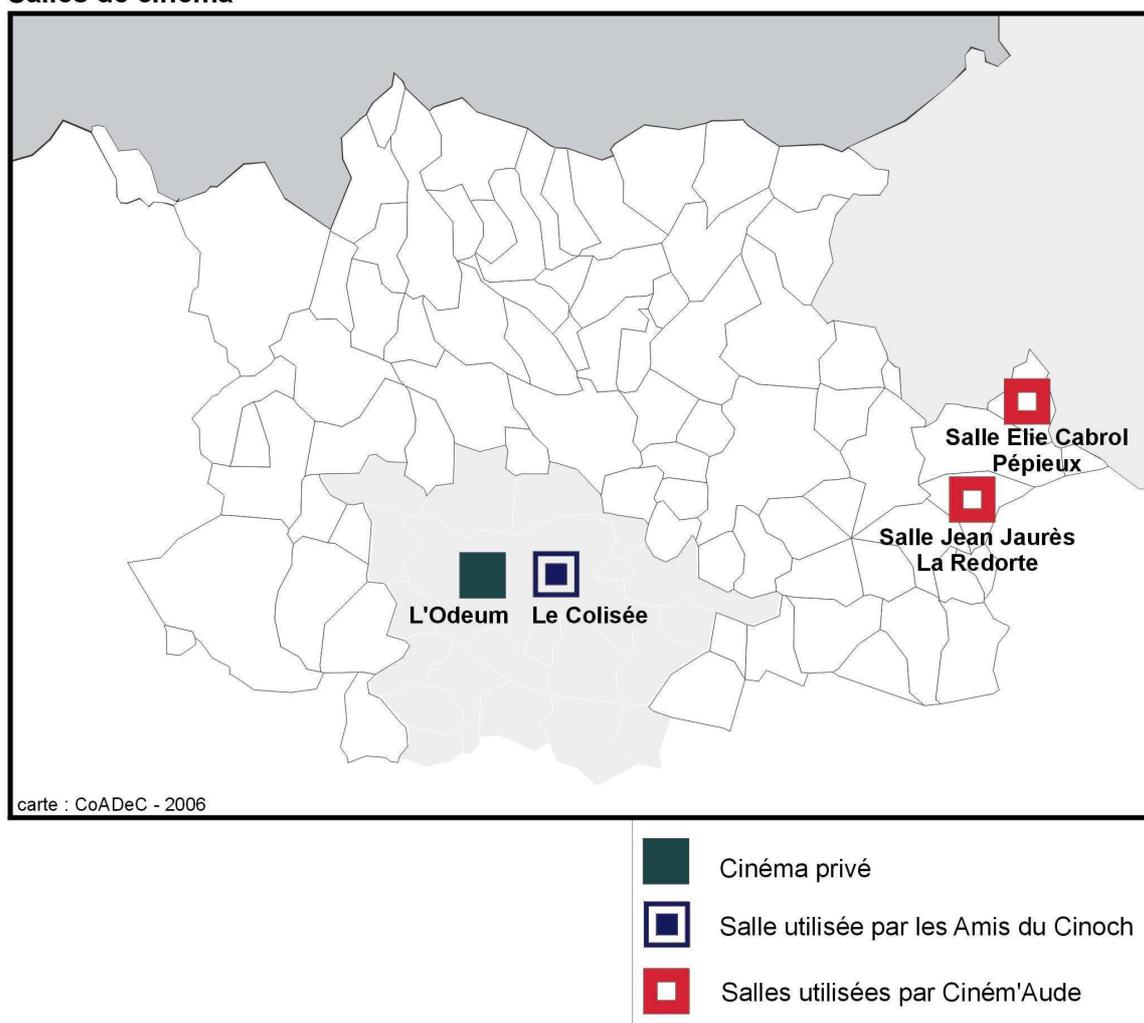
Le centre de sculptures est aujourd'hui en sommeil. Il y a un projet de grandes expositions (DRAC) pour le relancer.

Les artistes plasticiens du Pays Carcassonnais sont relativement nombreux, avec des niveaux de reconnaissance qui semblent d'une grande amplitude (*d'artistes en émergence à d'autres déjà très reconnus*). Ils sont cependant difficiles à identifier, et nous en avons très peu entendu parler au cours de nos différents entretiens.

Il faut probablement voir dans ce déficit de connaissance un autre manque en terme de communication et de diffusion des arts plastiques. Envisager un événement de Pays et/ou soutenir l'aménagement de lieux d'exposition pourrait constituer une vitrine pertinente.

6- Cinéma

Salles de cinéma



Les deux cinémas de Carcassonne Le Colisée (5 salles) et l'Odeum (4 salles) appartiennent à Cap Cinéma, une société privée. Cette même société développe un projet de multiplexe en centre-ville.

En accord avec le propriétaire de cette société, l'association Les Amis du Cinoch (Carcassonne) propose une programmation de 6 à 7 séances de films Art et Essai par semaine au Colisée.

Les Amis du Cinoch organisent de nombreuses actions pédagogiques autour du cinéma, et sont chargés de coordonner l'opération écoles au cinéma sur l'Aude.

L'association emploie une salariée (*animatrice*) mais aurait besoin d'une 2^{ème} personne sur l'administratif et l'éducation à l'image. La possibilité d'une entente sur un partage de poste avec l'autre association départementale oeuvrant dans le secteur du cinéma, Ciném'Aude, est notamment envisagée.

En 2004-2005, les films programmés par les Amis du Cinoch ont totalisé près de 10 000 entrées

L'association départementale Ciném'Aude s'est fixée comme objectif de faire revivre le cinéma en milieu rural. Sur le Pays Carcassonnais, deux salles sont mobilisées : la salle Elie Cabrol de Pèpieux et la salle Jean Jaurès de La Redorte. En 2005, sur ces deux cinémas, Ciném'Aude a programmé 91 séances pour près de 3 000 spectateurs. le prix moyen des places est de 4,30 euros.

Ciném'Aude dispose de tous les moyens techniques (*matériel de projection vidéo portable*) et humains (*projectionniste, billetterie*) pour amener le cinéma dans n'importe quelle salle. Ce qu'elle peut faire sur demande des mairies.

Elle est donc en capacité d'intervenir sur d'autres parties du territoire du Pays Carcassonnais pour proposer une offre cinématographique de proximité. Ce qui serait particulièrement intéressant sur les parties Nord du département.

De nouveaux modes de diffusion sont à l'essai ou en projet, comme les Ciné-concerts ou projections estivales en extérieur.

Parallèlement à l'activité de diffusion cinématographique, de nombreuses actions en faveur de l'éducation à l'image sont mises en place.

Ciném'Aude assure la coordination départementale de l'opération collèges au cinéma.

Les Amis du Cinoch et Ciném'Aude sont deux acteurs très proposant en terme de cinéma, déjà très actifs, qui pourraient être mobilisés à l'échelle du Pays sur de nouvelles actions ou de nouveaux événements.

Une réflexion sur les moyens de diffusion modernes (technologies numériques) pourrait être menée. Dans le but d'évaluer la pertinence de l'équipement des salles multifonctions existantes et à venir avec de tels outils.

IV- Synthèse

Ce tableau de synthèse reprend de façon simplifiée les principaux propos de l'état des lieux

Atouts	Limites
Grande diversité d'acteurs culturels, essentiellement associatifs, quelques acteurs locaux militants de la culture	- de grands déséquilibres territoriaux : de véritables déserts côtoient des territoires en voie de développement culturel - absence de vision d'ensemble, collective du développement culturel - déficit de communication, de connaissance mutuelle, et donc d'actions partenariales - le poids de l'inertie domine aujourd'hui celui du militantisme
L'échelle intercommunale semble être sur le point de prendre sa place dans le domaine culturel, notamment au niveau de la lecture publique et de l'enseignement de la musique	Ce développement va prendre du temps, et ne se fera pas à la même vitesse sur tous les territoires
Des acteurs et réseaux de l'Education Populaire très actifs et proposant à l'échelle du département et des territoires locaux	Un Déficit d'agents culturels (techniciens qualifiés) sur l'ensemble du Pays
- Un réseau important de points lecture de proximité - De nombreux bénévoles mobilisés	- Une structuration autour de bibliothèques-ressource restant à créer - Un manque de personnels formés
Un riche patrimoine historique	qui doit continuer à être valorisé, sans oublier d'en préserver l'authenticité
Une culture occitane ouverte	peu mise en avant
Des volontés locales permettent d'apporter ponctuellement des spectacles dans des lieux "polyvalents"	- Déficit de lieux adaptés aux activités culturelles, tant pour la diffusion que pour la création ou l'enseignement - Surcoût lié à l'aménagement nécessaire des lieux "polyvalents" pour y présenter des spectacles
Plusieurs projets d'équipements culturels prenant en compte création et diffusion	qui rencontrent de nombreux freins et peinent à émerger
Des artistes professionnels sont présents sur le territoire en théâtre, danse, musique, arts plastiques, écriture...	Les pouvoirs locaux ne les reconnaissent, soutiennent et sollicitent que trop peu
Des acteurs musicaux très structurés dans le domaine des musiques actuelles, du jazz	dont la dynamique n'est pas relayée localement
Des atouts dans le secteur des arts plastiques : GRAPh, créateurs...	manque de visibilité globale de ce secteur
Deux acteurs associatifs dynamiques dans le domaine du cinéma : Les Amis du Cinoch, Ciném'Aude	Une grande partie du territoire n'a pas directement accès à une offre cinématographique

V- Conclusion

En conclusion de l'état des lieux culturels, et comme ouverture à la discussion qui va maintenant s'engager, posons quelques problématiques qui peuvent constituer des freins ou des leviers du développement culturel, voire des débuts de pistes de préconisation.

- La première problématique à soulever est celle de l'emploi culturel. Le Pays Carcassonnais a perdu en quelques mois de nombreux emplois dans le secteur culturel, essentiellement du fait de la non pérennisation des contrats aidés de type emploi-jeune. De nombreux autres sont aujourd'hui sur la sellette. En l'absence de dispositifs de soutien à l'échelle de la région et du département, cette perte "sèche" est lourde en terme de conséquences. L'exemple le plus marquant est celui de la cessation d'activité de l'association de développement culturel intercommunal Eau Vive, n'ayant pas trouvé de solution localement.

Cette question, même si ce n'est pas au Pays d'y apporter une réponse, devra tout de même être posée car les capacités du territoire à développer des projets culturels dépendra largement des capacités humaines et techniques mobilisables sur place.

Le passage du bénévolat, en essoufflement assez général, vers plus de professionnalisation pose entre autre la question de la formation des acteurs culturels.

- Autre problématique : celle du développement de l'intercommunalité culturelle. C'est peut-être au niveau d'une aide à l'expertise qu'un soutien pourra être apporté aux EPCI se questionnant sur leurs modes d'action possibles et souhaitables. Quel réseau intercommunal de lecture publique ? Quel statut pour une école de musique intercommunale ? Quelle taille et quel projet pour une salle culturelle ou multifonctions ? les questions sont nombreuses, et les réponses se trouvent souvent dans une réflexion partagée à plus grande échelle, s'appuyant sur d'autres expériences réussies.

- De la prise en compte de la force que représente la présence artistique sur le territoire dépendra en grande partie la capacité du territoire à développer des projets, à créer du lien et du sens.

- Les politiques culturelles ne peuvent oublier longtemps les pratiques existantes : la culture occitane, les musiques actuelles, le jazz, les arts plastiques, notamment méritent une plus grande place et un soutien à la hauteur de leur poids effectif.

- La question des équipements se pose... faudra t-il opter pour la création de véritables salles multifonctions (*très différentes des salles polyvalentes actuelles, qui ne sont pas adaptées pour les activités culturelles*) ? chercher des solutions mobiles ? ou attendre la création de salles de spectacles ?

Cette question concerne la diffusion du spectacle vivant, des arts plastiques et du cinéma, mais aussi les enseignements artistiques (*notamment la musique et la danse, qui nécessitent des aménagements particuliers*), le soutien à la création (*espaces de création, de répétition, d'enregistrement sonore*).

Ces différentes problématiques ainsi que les multiples enseignements du présent état des lieux sous-tendront les prochains temps de l'étude, qui aboutiront à des préconisations de développement concrètes et réalistes.

Annexes

annexe 1 : liste des abréviations utilisées

annexe 2 : liste des personnes rencontrées par le CoADeC

annexe 3 : typologie des bibliothèques

annexe 1 : liste des abréviations utilisées

ADDMD11	Association Départementale de Développement de la Musique et de la Danse de l'Aude
BDA	Bibliothèque Départementale de l'Aude
CDC	Communauté de Communes
CG 11	Conseil général de l'Aude
Cie	Compagnie
EPCC	Etablissement Public de Coopération Culturelle
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
FAOL	Fédération Audoise des Oeuvres Laïques
FEMA	Fédération pour les Musiques Actuelles
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
KAMA	Kollectif Audois pour les Musiques Actuelles
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture

annexe 2 : liste des personnes rencontrées par le CoADeC

M. Alain BAURES	FAOL
M. Alain CUTULLIC	DDJS
M. Alain ROUCH	Cercle Occitan
M. Alexis HOURTAL	Kollectif Audois pour les Musiques Actuelles et Barbatruc
M. BARTHES	Ciném'Aude
M. Boris SIREROLS	Foyer d'Education Populaire d'Alzonne
M. CAZALIS	Adjoint au maire d'Alairac, Président de Circulade en Circulade"
M. Damien MATRON	Agent de développement local CDC du Cabardès au Canal du Midi et asso AVEC (<i>Agir et Vivre entre Ecluses et Capitelles</i>)
M. Denis ADIVEZE	CG11 coordonnateur de zone
M. Emmanuel PIDOUX	CG11 coordonnateur de zone
M. Eric SINATORA	GRAPH (Malves)
M. Fabrice FERLUT	Ciném'Aude
M. FRAISSE	CG11 service sports
M. Francis BELS	Président de la CdC Haut Cabardès
M. Franck SIMONEAU	ADDMD 11
M. François VIGUIE	compagnie Les Bouffons du Midi
M. Frédéric POULET	Directeur de la CdC de la Malepère à Montréal
M. Frédéric REGNIER	Réseau Arc en ciel
M. GOUZI	Centre d'études Cathares
M. Jean LASCORZ	Maire de Montclar
M. Jean-Marie SALLES	Président CDC du Cabardès au Canal du Midi
M. Jean-Pierre COSTIS	Président CDC Cabardès Montagne Noire, Maire St Denis
M. Joël MORETTE	ATP
M. le directeur	CDC Haut Minervois
M. le président	commission culture de la CDC Haut Minervois
M. LHUILLIER	Ecole de musique de Conques
M. Raymond BARRULL	DDJS
M. Rémy MENASSI	directeur CdC Piémont d'Alaric
M. Samuel MAINGUET	Asso de développement du canton de Saissac
M. William JANNET	association Eau Vive
Mme Adeline BOSC	Agent de développement CDC Piémont d'Alaric
Mme Béatrice ARTOUZOU	asso "L'art en scène"
Mme BOISGONTIER	Les Amis du Cinoch
Mme Brigitte BALES	Agent de développement, chargée de mission enfance/jeunesse pour la CdC Haut Cabardès
Mme Claire PUJOL	KAMA et MUSIC'AL'SOL
Mme Jeanne ETORE	association du village du Livre
Mme Laurence WAGNER	Cie Portes Sud
Mme Marie-Pierre LAURENT	CG11 service culturel
Mme Michèle HEYDORFF	Cie Juin 88 à Carcassonne
Mme Monique DELAGRANGE	agent de dev pour la CDC Ht Minervois / asso Le Chaudron Minervois (Peyriac Minervois)
Mme Pascale CIER	Bibliothèque Départementale de l'Aude
Mme Pascale SEVERAC	chargée de mission culture CdC Piémont d'Alaric
Mme Sarah ...	KAMA et asso Souffle sur ta Vie
Mme THOMASSEN	association développement culturel en Minervois
Mme Vanessa NY	agent de développement Association de développement de Cabardès en Minervois (Conques sur Orbiel)

annexe 3 : Typologie des bibliothèques

Les critères quantitatifs s'entendent comme des minimums.

Le nombre d'habitants pris en compte correspond selon les cas à la population communale ou intercommunale.

Catégories	Bibliothèques			Points lecture	Dépôts
	Niveau 1⁸	Niveau 2	Niveau 3		
	<i>Bibliothèques</i>		<i>Bibliothèques relais</i>	<i>Autres dépôts publics</i>	
	<i>Bibliothèques municipales</i>		<i>relais</i>	<i>Antennes</i>	
crédits d'acquisition <i>tous documents</i>	<i>2 euros / hab</i>	<i>1 euros / hab</i>	<i>0,50 euros / hab</i>	<i>Deux ou trois critères du niveau 3 sont respectés</i>	<i>Moins de deux critères du niveau 3 sont respectés</i>
Horaires d'ouverture	<i>12h / semaine</i>	<i>8h / semaine</i>	<i>4h / semaine</i>		
Personnel	<i>1 agt cat. B fil. cult. / 5000 hab 1 salarié qualifié⁹ / 2000 hab</i>	<i>1 salarié qualifié*</i>	<i>bénévoles qualifiés¹⁰</i>		
Surface	<i>Local réservé à usage de bibliothèque</i>				
	<i>0,07m² / hab 100 m²</i>	<i>0,04m² / hab 50 m²</i>	<i>25 m²</i>		

Tableau établi par le groupe d'évaluation de l'ABDP (Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt). Version d'Août 2003.

⁸ Les bibliothèques de niveau 1 correspondant aux normes de l'Etat : surface, crédits d'acquisition.

^{9*} DUT ou DEUST Métiers du Livre, titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF, BEATEP médiateur du livre ou cycle de formation de base dispensé par une BDP. Un plein temps à partir de 5000 hab, un mi-temps de 2000 à 4999 hab, un tiers-temps en-dessous de 2000 hab.

¹⁰ Titre auxiliaire de bibliothèque de l'ABF ou cycle de formation de base dispensé par une BDP.